



RÉGION WALLONNE

La Lettre du Patrimoine



BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501407

TRIMESTRIEL – AVRIL – MAI – JUIN 2007 – N° 6 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

SOS monuments: le SAMU du Patrimoine

Quel point commun peut-on trouver derrière leurs façades restaurées ou leurs murs consolidés entre les anciennes case-mates à Mons, le château des Princes de Mérode à Rixensart, la chapelle de Wartet à Namur, la maison espagnole à Soignies, la brasserie Rivière à Ath, l'ancien Manège et la «belle maison» à Verviers ou encore la chapelle Saint-Roch à Perwez? Tous ces monuments classés étaient, voici quelques années, soit dans un état de délabrement avancé, soit proches de l'écroulement, soit encore menacés de démolition, ou le tout à la fois. Ils n'étaient et ne sont toujours pas seuls dans cette situation délicate et parfois désespérée, bien sûr, mais s'ils ont retrouvé aujourd'hui toute leur assise ou leur éclat voire une nouvelle vie, c'est grâce au travail opiniâtre des agents de la Cellule immobilière de l'Institut du Patrimoine wallon, qui ont dû dans la plupart des cas «remuer ciel et terre», au cours d'un processus long de plusieurs années le plus souvent, pour empêcher l'irréversible, concevoir des projets, mobiliser des énergies et des fonds, vaincre des inerties ou des incompréhensions et remplir, en fin de compte, la mission de sauvetage des monuments

menacés qui est celle de l'IPW depuis sa création.

Derrière les impressionnants chantiers en cours sur l'ancienne Maison du Peuple à Poulseur (Comblain-au-Pont), sur l'ancien triage-lavoir du Centre à Binche (dont la démolition avait été décidée en 2000), sur les façades du Waux-Hall à Spa (qui était à l'abandon depuis 1992), derrière les travaux de l'hôtel d'Irlande également à Spa (vide depuis des années), la résurrection du château Le Fy à Esneux (abandonné depuis son incendie voici 20 ans), les travaux de réaffectation des tours du château de Beauraing et de l'ancien couvent des Augustins à Enghien, la consolidation du château d'Havré et le sauvetage de la maison Bauwens à Verviers, c'est encore la main – tantôt discrète, tantôt moins – de l'IPW qui se retrouve, que l'Institut ait contribué à empêcher la destruction d'un bien, relancé la restauration d'un autre, aidé une association ou un nouveau propriétaire à entamer un sauvetage, ou convaincu des investisseurs (particulier ou entreprise) de se lancer à leur tour dans l'aventure patrimoniale.

Dans les prochaines semaines, le chantier de réaffectation de l'hôtel Bourbon en logements sociaux sera entamé et c'est le troisième monument classé spadois qui retrouvera une nouvelle vie grâce à l'action de l'IPW, et malgré plus d'embûches encore que de coutume en l'occurrence. À Jodoigne aussi, de plus nombreux imprévus que d'habitude ont reporté à cette année le début des travaux de restauration et de réaffectation partielle de l'église Notre-Dame du Marché, appelée également à sortir d'ici peu d'une longue léthargie. En Brabant wallon toujours, le château de Clabecq



Verviers, la Belle Maison, façade avant la restauration © IPW

semble sauvé – par le logement social et moyen – de la destruction un moment envisagée. Celui d'Angleur, à Liège, a trouvé des repreneurs et sa nouvelle vocation (économique et sociale) est décidée, tout comme pour la tour Pépin à Herstal. À Liège encore, les anciens Instituts de Pharmacie et de Botanique désertés par l'Université sont d'ores et déjà réaffectés et l'installation du théâtre de la Place dans l'ancien bâtiment de l'Émulation (qui se dégradait depuis deux décennies) a été confirmée par tous les acteurs d'un dossier passablement compliqué, qui fut initié et porté par l'IPW comme tous les précédents.

En cours ou achevées, 25 opérations de sauvetage de monuments en péril d'un bout à l'autre du territoire wallon et autant d'autres en préparation, cela montre toute l'utilité de la mission de l'IPW qui fut créé à la fin des années 1990 précisément pour jouer ce rôle d'ultime recours («SOS monuments» en quelque sorte!) au chevet des monuments dégradés, abandonnés ou en voie de l'être. En l'absence de «fiches d'état sanitaire» de l'ensemble des monuments

Le Centre de la Paix-Dieu

TRIMESTRIEL – AVRIL – MAI – JUIN 2007 – N° 25 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Les professeurs et la matière

«Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures. Assurer à tous les élèves des chances

égales d'émancipation sociale», tels sont les grands objectifs de l'enseignement.

Pour y parvenir, savoir qui on est apparaît essentiel. Voilà très certainement pourquoi, à une époque où «la terre est un village», mais où rares sont ceux qui connaissent encore le métier qu'exerçaient leurs arrière-grands-parents, le patrimoine et ses métiers interpellent les professeurs. En témoignent les 23 futurs instituteurs de l'HECE de Gosse-les, accompagnés de leur professeur

historien, venus suivre le module de formation à la pédagogie du patrimoine et de ses métiers le 14 novembre dernier ou les 9 professeurs de cours pratiques (maçonnerie, dessin technique et artistique) inscrits, via l'Institut de formation en cours de carrière, à la formation proposée ces 23 et 24 novembre et intitulée «Élaborer des situations d'apprentissage en lien avec les profils de formation dans le secteur de la construction. Les métiers du patrimoine. Restaurer et réaffecter un patrimoine bâti. Pourquoi? Comment?».

Restaurer une toiture en cornus

La toiture en cornus est typique de l'architecture rurale de la vallée de la Semois. Confectionnée à partir de déchets d'ardoises fichés dans l'argile, elle est à classer dans les toitures en lauzes. Il convient de sauvegarder le savoir-faire qui permet d'entretenir efficacement cette particularité du patrimoine wallon.

Fidèle à sa mission de sauvegarde et de transmission des savoir-faire, le Centre de la Paix-Dieu a organisé un perfectionnement sur le sujet à destination des couvreurs. Grâce à une collaboration efficace avec le Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert, six stagiaires et le formateur, Michel Lesenfants, ont entrepris la

restauration de la toiture d'un bâtiment sis au musée. Mais en quoi consiste exactement la technique du cornus?

Les cornus sont des plaques de calcaire (schiste) que l'on trouve dans les carrières et qui sont taillées d'une épaisseur de 3 à 5 cm et d'une surface variable de 25 à 60 cm de long sur 20 à 30 cm de large. La technique de mise en œuvre nécessite des précautions particulières. En effet, de telles toitures pèsent environ 500 kg au mètre carré. Ce qui implique donc que les charpentes (en chêne de forte section) doivent être robustes. Ces toitures ont le plus souvent une pente de 50° pour permettre à l'eau de pluie de

glisser sans s'infiltrer entre les pierres. La pose nécessite donc un véritable savoir-faire.

La particularité du bâtiment a permis à notre formateur de guider et de transmettre aux stagiaires, sous un soleil généreux, la technique d'intervention sur les toitures en cornus. Après une semaine de travail acharné, voici un résultat très satisfaisant.



© IPW



Technique de la voûte sarrasine © IPW

Mécénat

Le monde de la pierre semble apprécier les stages du Centre de la Paix-Dieu et plus particulièrement celui organisé sur les escaliers sur voûte sarrasine, en collaboration avec les Compagnons du Devoir.

L'entreprise Pierres Bleues Belge et son dynamique directeur, Monsieur Jean-Franz Abraham, mécène pour cette occasion, ont fait don de deux palettes de pierres bleues destinées aux exercices des trois escaliers sur voûte sarrasine. Ces pierres ont été taillées, mises à mesure par deux jeunes aspirants compagnons, participant au stage et «embauchés» dans cette même entreprise.

Que l'entreprise mécène trouve à travers ces quelques lignes le témoignage de notre gratitude.



La taille de la pierre © IPW

L'Union des Artisans du Patrimoine

Une Union des Artisans du Patrimoine (U.A.P.) est née le 26 février 2007 à Amay et la charte de fondation a été signée par une dizaine de femmes et d'hommes de métier, tous savoir-faire confondus. Est-ce, une mode, comme le disait un attaché ministériel? Non, cela permet simplement de revendiquer son statut d'artisan, mais aussi de contribuer au sauvetage de nos savoirs afin de pouvoir les pratiquer librement sur les chantiers!

Cette Union des Artisans du Patrimoine aura pour but *de défendre et de promouvoir le statut de l'Artisan* et, en particulier, permettre à celui-ci de:

- devenir un interlocuteur privilégié dans divers débats de société tels que la formation, les marchés publics..., vis-à-vis, entre autres, des décideurs politiques;
- rassembler, échanger et fournir des informations et des données relatives à son domaine d'activité;
- organiser des journées d'animation et de réflexion;
- prendre des contacts avec d'autres acteurs internationaux actifs dans le même domaine.

Les membres de l'Union devront:

- exercer, à titre principal, un métier manuel qui nécessite une certaine maîtrise et dans lequel ils peuvent être considérés comme spécialistes;
- transformer, dans le cadre de leur travail, de la matière pour produire un objet fini, en maîtrisant toutes les étapes;
- personnaliser leur production et apporter une dimension humaine aux produits qu'ils créent;
- être indépendants à titre principal.

Nous travaillons actuellement à la mise sur pied, dans les prochains mois, d'une journée de réflexion dont le thème sera «La place de l'artisan au XXI^e siècle:

soucis et états de grâce». La synthèse de cette journée nous servira d'outil pour nos revendications auprès des Ministères concernés.

Si une poignée d'artisans a mis en place cette Union, celle-ci n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat du travail de nos prédécesseurs. Comme ce fut le cas lors des deux journées de rencontre et d'hommage aux artisans et hommes de métiers des 12 et 13 juin 1992 dans l'église Saint-Loup à Namur à l'initiative de Jacques Barlet, ancien Président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles; et d'autres, avec le soutien du le Ministre du Patrimoine de l'époque, Robert Collignon.

Il y a bientôt quinze ans, Jacques Barlet déclarait dans une allocution «Vous prenez une chaussette, vous y ajoutez un peu d'architecte, un zeste d'entrepreneur, une pincée de délégué de l'administration, un rien d'ingénieur, et vous faites une bonne salade de tout: c'est une délicieuse restauration» et Antoine Foidart, entrepreneur, chargé de la restauration de Saint-Loup et aujourd'hui décédé, ajoutait à ces propos «Avec la Commission royale des monuments, sites et fouilles, cela risque d'être encore

meilleur. Mais si vous voulez que ce soit succulent, Mesdames et Messieurs, assaisonnez le tout avec une bonne grosse poignée d'artisans!».

Si l'Union existe, ce n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un travail d'une quinzaine d'années, avec, à la clé, une revendication réelle pour un statut d'artisan et pour pouvoir s'exprimer sur les chantiers en partageant son savoir-faire. Paul MORDAN, Président.



Namur, église Saint-Loup, G. Focant, DPat © MRW

Prix du mémoire

En 2006, l'Institut du Patrimoine wallon a décidé de créer un «Prix du mémoire» destiné à récompenser les recherches d'étudiants architectes, ingénieurs-architectes, historiens de l'art ou archéologues, consacrées à des sujets liés à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier, que ce soit une étude préalable à la restauration d'un monument, une étude historique et/ou technique d'un monument, une typologie architecturale, une technique ancienne, une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument ou une étude monographique de l'œuvre d'un architecte ou d'un homme de métier. Excep-

tionnellement en 2006, deux prix ex-æquo ont été décernés récompensant deux mémoires d'architecte ou ingénieur-architecte, et un prix récompensant un mémoire d'historien de l'art. Les lauréats ont été sélectionnés par un jury parmi quatorze mémoires déposés. Le montant de chaque prix est de 1500 €. Les mémoires récompensés pourront être publiés partiellement ou in-extenso dans l'une des collections de l'IPW.

Les lauréats architectes ou ingénieurs-architectes ex-æquo sont: Laurent JORIS, *Pavillon de jardin de l'institut Saint-Roch à Theux (Liège). Étude préalable*

et proposition de restauration, (Intercommunale d'Enseignement supérieur d'Architecture, 2003-2004) et David VANDENBROUCKE, *Restauration de la Galerie de treillages du Waux-Hall à Bruxelles*, (Formation européenne de spécialisation en restauration du patrimoine architectural, 2002-2003).

La lauréate historienne de l'art est Marie-Sophie DEGARD, *L'église Saint-Gilles à Liège: du style roman au style néo-roman*, (Université de Liège, Département des Sciences historiques, Histoire de l'Art, Archéologie et Musicologie, 2002-2003).

Ancienne Assemblée territoriale du Fleuve à Saint-Louis du Sénégal: les investigations se poursuivent et se terminent.

En novembre dernier, ce fut un nouveau départ vers Saint-Louis du Sénégal pour Annick Piron, architecte, et trois experts, Marcel Osvald, charpentier, Dominique Gustin, menuisier-ébéniste, et Anselme Dutrecq, Dr Ingénieur agronome et spécialiste des problèmes de termites et de présences de sels.

Cette mission a permis, d'une part, de finaliser le cahier des charges et, d'autre part, de découvrir, de manière approfondie et précise, les parties structurelles du bâtiment et les parties plus cachées.

Cette semaine de travail a également permis d'affiner les réflexions sur la conservation et la restauration du Patrimoine historique et plus particulièrement celui de l'ancienne Assemblée.



Sénégal, Saint-Louis, placement de la plaquette commémorative © IPW

L'objectif de ce projet est de mener une restauration exemplaire, attendue par tous les acteurs actifs à Saint-Louis, qu'ils soient locaux ou partenaires, tout en conservant chaque élément existant. La problématique des termites – la localisation de leurs attaques et le traitement adéquat – a pu être complétée et finalisée grâce à cette troisième mission d'investigation. La réflexion a été également envisagée pour les problèmes des sels dus à l'humidité à Saint-Louis.

Le nettoyage des combles (effectué lors de la mission précédente) a permis d'investiguer chaque pièce composante de la charpente, de diagnostiquer pièce par pièce celles qui sont attaquées par les termites, celles qui sont à remplacer, le traitement à envisager (dans ce cas, la pulvérisation semble préconisée et plus efficace) et de comprendre tous les assemblages de la charpente, ainsi que des panneaux du plafond polychromé. De plus, l'analyse de toutes les pièces du plafond a été également réalisée pour connaître le pourcentage de pièces totalement abîmées. Le résultat est qu'un tiers du plafond (coté fleuve) est à déposer car les attaques des termites provoquent des désordres tels qu'il est indispensable de remplacer certaines pièces du plafond et de la charpente.

L'apport technique tant du point de vue charpenterie et menuiserie que de celui des sels et termites a fourni des éléments nouveaux au cahier des charges existant. Il était impératif de revoir le CDC afin de mener à bien le chantier de l'ancienne Assemblée territoriale du Fleuve. Il est important de souligner que l'architecte APEFE présent depuis le mois d'août à Saint-Louis, Vincent Duvigneaud, a élaboré un travail remarquable à ce sujet. Nous



Sénégal, Saint-Louis, mission de novembre 2006, en présence de l'ancien Ministre, Pierre Hazette © IPW

espérons qu'il en ira de même de la pertinence des travaux, de l'organisation du chantier, de son coût final, mais aussi de la réussite des diverses campagnes de formation.

Durant cette semaine, l'IPW a été invité à participer, en tant que partenaire, à l'Atelier international à Saint-Louis du Sénégal, à l'occasion du 6^e anniversaire de son inscription par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité. Cet atelier, d'une durée de trois jours, avait pour objectif, d'une part, de mobiliser tous les acteurs et partenaires concernés pour célébrer cet événement majeur de la ville et réfléchir à la dimension qu'il convient de donner à la question patrimoniale dans la politique de la ville et, d'autre part, de poursuivre la sensibilisation et l'implication des Saint-Louisiens et des acteurs locaux autour de la question du patrimoine. Dans ce cadre, Annick Piron en partenaire avec l'architecte APEFE, Vincent Duvigneaud a présenté une communication sur «Les métiers du patrimoine et la sauvegarde du savoir-faire: la réhabilitation de l'ancienne assemblée territoriale du Fleuve».

L'aile de l'Abbesse inaugurée

Nous l'annoncions dans le numéro précédent de la *Lettre de la Paix-Dieu* (janvier à mars 2007, qui malheureusement n'était pas encore arrivée chez nos lecteurs fin avril, suite à la faillite de notre routeur): depuis janvier de cette année, il est possible de loger à la Paix-Dieu, qu'il s'agisse des stagiaires (dans des studios individuels) ou des élèves en classes d'éveil (dans des chambres collectives). L'inauguration du bâtiment rénové a eu lieu en présence de 200 personnes le 24 avril en fin de journée. L'ancien Ministre du Patrimoine Robert Collignon, la Présidente du Sénat Anne-Marie Lizin, la Directrice générale de la DGATLP Danièle Sarlet ainsi que plusieurs députés et bourgmestres étaient présents avec de nombreuses autres personnalités du monde politique, quantité d'acteurs du secteur du Patrimoine (notamment beaucoup de professionnels formateurs à la Paix-Dieu et qui font sa renommée) et bon nombre de partenaires de l'Institut du Patrimoine wallon dans ses autres missions. Les

invités ont pu déguster la bière de la Paix-Dieu (brune ou blonde, désormais en vente sur place au restaurant de la «Table de l'Abbaye»), apprécier un film réalisé par Cultura Europa retraçant l'histoire du projet Paix-Dieu depuis ses origines voici quinze ans, entendre deux brèves allocutions et, surtout, découvrir la qualité du travail de l'architecte Alain Dirix et des entreprises adjudicatrices. Le thème des Journées du Patrimoine ne s'y prêtant pas cette année, une Journée «portes ouvertes» sera organisée à l'attention du grand public, en principe le dimanche 14 octobre. En attendant, la Maison du Tourisme est ouverte tous les jours dans le monumental hall d'accueil de la Paix-Dieu (excepté le lundi) et un simple coup d'œil extérieur sur l'Aile de l'Abbesse rénovée, au départ de ce hall, permet déjà de se rendre compte de l'excellence du travail réalisé. Pour ce qui est de l'intérieur, le rez-de-chaussée

est, lui, librement accessible tous les jours de midi en semaine, pour celles et ceux qui veulent découvrir et savourer la cuisine de la «Table de l'Abbaye»: celle-ci propose chaque jour midi des plats de qualité (le gestionnaire est celui du réputé «Un temps pour soi» à Villers-le-Bouillet) à des prix planchers! On vous attend...

Inauguration officielle le 24 avril 2007, G. Focant, DPat © MRW



Stage «Méthodes de sauvetage et de consolidation» à l'Abbaye de Villers-la-Ville

Pour la deuxième année consécutive, nous avons souhaité participer à un stage «pratique» proposé par la Paix-Dieu. Après un premier stage sur les différentes techniques anciennes de taille de pierre, notre choix s'est porté cette année sur le stage «Méthodes de sauvetage et de consolidation». Nous sommes toutes les deux employées à la Ville de Liège respectivement comme architecte et archéologue et nous espérons prochainement travailler exclusivement à la restauration de nos bâtiments classés, c'est pourquoi ce stage nous semblait être très important.

Après deux journées théoriques passées à la Paix-Dieu, nous avons eu la chance de réaliser, sous la conduite de Jacques de Pierpont, le stage pratique sur le site exceptionnel de l'ancienne

abbaye de Villers-La-Ville. Ce fut l'occasion pour nous de nous familiariser avec le site durant 4 jours et de mettre la main à la pâte.

Après une observation rigoureuse des différentes pathologies, comme la stabilité des maçonneries ou les effets néfastes de divers végétaux, chacun des stagiaires s'est vu attribuer un petit chantier à sauver et à consolider. Ce fut un travail extrêmement enrichissant qui nous a permis de prendre conscience de l'importance de petites actions prioritaires de maintenance, peu coûteuses, simples à mettre en œuvre, et qui stabilisent les dégradations de l'édifice avant une restauration souvent onéreuse, longue et fastidieuse. Catherine GALIMONT et Annick THOMAS, archéologue et architecte à la Ville de Liège.



Stage de consolidation à Villers-la-Ville © IPW

Maisons Bauwens



Verviers, maison Bauwens, restauration des corniches © IPW

C'est par un grand soleil de février qu'ont débuté les travaux d'entretien de la toiture de la Maison Bauwens à Verviers, conduits par l'entreprise adjudicataire SPRL Georges Hennen de Jalhay. Les travaux consistaient à réparer la couverture de tuiles, à démonter les trois cheminées vétustes, à placer cinq fenêtres de toit à l'endroit des anciennes tabatières, à restaurer les boiseries et les zincs des corniches avant et arrière, à remplacer les planches de rives en bois et, enfin, à monter un échafaudage tubulaire devant la façade principale du bâtiment.

Cet échafaudage, placé pour une durée de cinq ans, permettra de faciliter l'accès aux façades afin d'affiner les études préalables en cours et de débiter, enfin, les travaux sous la forme de chantier-école. Le chantier-école relatif à la restauration des châssis Art Nouveau débutera lors de notre prochain programme 2007-2008. Un article précisant le contenu de la formation paraîtra dans le prochain numéro de *La Lettre du Patrimoine* (juillet - septembre 2007). Un appel est d'ores et déjà lancé à tout stagiaire intéressé.

Les travaux, menés avec soin et compétence par l'entreprise, ont duré 15 jours ouvrables. Chaque question relative à la restauration ou à la conservation des éléments a été soulevée, discutée et résolue en prenant en compte les avis des deux partenaires du projet, la Ville de Verviers et l'IPW. Ainsi, vu l'état des tuiles, en grande partie poreuses et cassantes, la décision a été prise de remplacer complètement la couverture en utilisant des tuiles similaires par leur teinte et leur format d'origine.

En ce qui concerne la corniche avant, tous les éléments pouvant être conservés l'ont été, mais malheureusement une grande partie des boiseries et des zincs étaient attaqués par l'humidité et la mûre présentes depuis de nombreuses années dans le bâtiment. Heureusement, ces problèmes sont aujourd'hui pratiquement résolus grâce à l'achèvement des travaux de drainage et de traitement des boiseries.

Petit à petit, ce magnifique bâtiment retrouve une nouvelle vie à l'image de son état d'origine.

La disparition de Gilles Nourissier

Fondateur, développeur et moteur de la réputée «Ecole d'Avignon», fortement impliqué dans la section française et dans les activités d'ICOMOS, homme de contacts internationaux multiples, Gilles Nourissier est mort le dimanche 6 mai au soir à l'hôpital d'Avignon, terrassé par le cancer contre lequel il se battait depuis cinq mois à peine et dont on aurait pu croire, à Pâques, qu'il le vaincrait. Gilles venait d'avoir 53 ans. Une de ses dernières prises de parole publiques avait été, en novembre dernier, notre conférence de présentation conjointe de l'Ecole d'Avignon et de la Paix-Dieu, au Carrousel du Louvre, dans le cadre du Salon du Patrimoine à Paris. L'exemple de l'Ecole d'Avignon était un de ceux qui avaient inspiré la création de la

Paix-Dieu dans les années '90, la structure de son programme de stages et la mise en œuvre de celui-ci au début. Plusieurs des premiers stages donnés à la Paix-Dieu le furent d'ailleurs par des formateurs de l'Ecole d'Avignon, et un des «piliers» de notre propre équipe, Jacques de Pierpont, avait lui-même bénéficié d'une formation spécifique à Avignon. Depuis, en dépit d'inévitables difficultés ponctuelles, les liens s'étaient resserrés entre les deux écoles du Patrimoine: association de la Paix-Dieu en la personne de son directeur au programme «Euromed», mise en œuvre conjointe d'un ouvrage sur les enduits, badigeons et rejointoiements en Wallonie, envoi de stagiaires wallons pour des formations de longue durée, représentation de la Paix-Dieu à l'Assemblée générale annuelle de l'Ecole d'Avignon, etc. Gilles était un soutien du Centre wallon de perfectionnement aux métiers du Patrimoine

et, lors de ce qui allait être, hélas, notre dernière rencontre, en avril à l'hôpital, il avait encore exploré avec optimisme d'autres pistes de collaborations possibles entre nos deux organismes. Peut-être pourrions-nous les concrétiser sans lui, mais en cette heure amère, je tenais à souligner au nom de l'équipe de la Paix-Dieu ce que celle-ci devait à Gilles Nourissier et saluer son souvenir, en ami. F. JORIS.

Gilles Nourissier au Salon du Patrimoine à Paris en novembre 2006 © IPW



La Vie des Associations



BELGIË – BELGIQUE

P.B./P.P.

B – 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P605172

TRIMESTRIEL – AVRIL – MAI – JUIN 2007 – N° 6 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Le Prix du patrimoine du Brabant wallon

L'ancien...

La réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine participent à la conscience collective d'appartenance à une région. À ce titre, les actions de protection de ce patrimoine doivent prendre une place importante dans les opérations menées par les pouvoirs publics. Le patrimoine fait l'objet d'une sensibilité et d'attentions croissantes de la part, non seulement des autorités responsables, mais aussi du grand public. Sa conservation répond au besoin de trouver dans le cadre de vie des points de repère concrets et authentiques sur lesquels peut se fonder une identité culturelle collective.

Sachant les difficultés rencontrées par les propriétaires privés pour entretenir, transformer et restaurer des monuments, la Province du Brabant wallon a souhaité récompenser les initiatives mettant en valeur le patrimoine situé sur son territoire et visant à le conserver de manière durable pour les générations futures. C'est ainsi qu'est né, avec la collaboration de la Chambre provinciale du Brabant wallon de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, le Prix du patrimoine du Brabant wallon qui visait les monuments repris à l'inventaire du patrimoine architectural de Wallonie.

Pour l'année 2006, les membres du Conseil provincial ont attribué le prix du patrimoine,

d'un montant de 12.500 €, à «La Vicomté» située sur la Grand-Place de Jodoigne. Témoin d'un riche passé, les vicomtes de la ville y ont séjourné de 1675 à 1789 avec pour rôle notamment de défendre les remparts nord-ouest de Jodoigne. Ce château en pierre de Gobertange était à l'abandon depuis un quart de siècle. Son propriétaire actuel, Monsieur Swine, s'est lancé dans la restauration de cette construction tout en lui conservant son aspect architectural, ainsi que ses éléments anciens intérieurs (escaliers, pavements, portes, plafonds). Ce bâtiment divisé en plusieurs appartements privés et son jardin entouré de murs et traversé par des remparts du XIII^e siècle vont ainsi retrouver une nouvelle vie.

... et le nouveau

Le prix du patrimoine tel que décrit ci-dessus va être remplacé tout prochainement par un nouveau règlement qui devrait plus particulièrement cibler le petit patrimoine populaire wallon. Cependant, afin d'apprendre aux enfants et à leur entourage à découvrir leur patrimoine, à porter un autre regard sur ce dernier et à le protéger, ce seront les écoles qui présenteront aux autorités provinciales un ou des éléments constitutifs du patrimoine

qu'ils souhaitent valoriser. Un jury sélectionnera les meilleurs projets et le propriétaire de ce petit patrimoine obtiendra une aide financière en vue de son entretien, de sa restauration ou de sa rénovation. Il pourra également s'agir de récompenser le savoir-faire d'artisans soucieux de préserver l'authenticité des caractéristiques de ce patrimoine.

Informations: Service provincial de l'aménagement du territoire - tél.: +32 (0)10 23 62 85 - Email: amenagementterritoire@brabantwallon.be. Alain TRUSSART, Député provincial.



Jodoigne, Grand-Place, la Vicomté

Le moulin de Saintes à Tubize

Le moulin de Saintes (moulin de Hondzocht) à Tubize a été classé comme monument, en raison de sa valeur artistique, historique et esthétique, par arrêté royal du 4 avril 1944. Il occupe une parcelle d'une superficie de 2 a 81 ca. On fait parfois remonter son origine aux environs de 1500, mais il semble que le bâtiment actuel date de 1775. Cet ancien moulin à vent, construit sur un haut socle circulaire paré de briques et de contre-forts, est coiffé d'une calotte tournante dont le système d'orientation ne peut être observé qu'en Belgique et dans le Nord de la France. Le mécanisme intérieur, avec son système d'engrenage et ses deux paires de meules, est conservé.

Afin d'éviter la disparition de ce moulin, des travaux de restauration vont être entrepris et, en tant que monument classé, il bénéficiera donc d'une aide régionale s'éle-

vant à 80 % du montant des travaux concernant ses parties classées. Afin de mener à terme la restauration de ce moulin et sa réaffectation en un centre d'interprétation de la meunerie, une convention de partenariat a été signée fin 2004 entre les quatre partenaires suivants: l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW), la commune de Tubize, la Province du Brabant wallon et l'Institut du Patrimoine wallon. Dans le cadre de cette convention, l'intervention financière de la Province s'élèvera à un total de 150.000 €.

Au terme des travaux, le moulin pourrait accueillir, non seulement des expositions, mais également des groupes scolaires qui y redécouvriront la tradition ancestrale de production de farine par le biais de démonstrations et de la remise en fonction du mécanisme. Alain TRUSSART, Député provincial.



Tubize, Saintes, moulin de Hondzocht
© IPW

La cathédrale Notre-Dame de Tournai à l'horizon 2013

La Province de Hainaut hérita de la cathédrale par le hasard de l'histoire. Après avoir été annexée par la France en 1795, la Belgique est divisée en 9 départements correspondant approximativement à nos 10 provinces actuelles. En 1815, notre pays, placé sous domination hollandaise, conserve cependant sa structure administrative. Quinze ans plus tard, la Belgique est proclamée indépendante. Dans la foulée de cette émancipation, la Province de Hainaut nouvellement créée devient propriétaire de la cathédrale Notre-Dame de Tournai.

À partir du milieu du XIX^e siècle, l'édifice fit l'objet d'une campagne de stabilisation et de restauration. À l'époque déjà, une commission chargée d'établir un rapport sur l'état de la cathédrale et sur les travaux à effectuer fut installée par le Conseil provincial. Vint ensuite une longue période d'indifférence: abandonnée et meurtrie par les tourmentes sociales et politiques, par des querelles scolastiques et interpersonnelles, la cathédrale se dégrada lentement mais sûrement au fil des décennies.

Beaucoup plus tard, le 5 février 1936, ce patrimoine majeur fut classé. Malheureusement, la guerre éclata juste après et les bombes incendiaires détruisirent la chapelle Notre-Dame accolée au flanc nord de la nef romane, un des escaliers du jubé et toute la charpente de la nef.

Au début des années 1960, l'asbl «Tournai Artistique» alerta le Gouverneur Émile Cornez de l'existence d'un danger d'effondrement du chœur gothique. La Province de Hainaut confia alors une étude de stabilité à un grou-

pement d'éminents ingénieurs. Les conclusions de cette étude remise en 1965 recommandèrent le ceinturage du chœur au moyen d'une poutre continue en béton armé. Mais la controverse qui surgit à propos de l'importance et du financement des travaux annula la réalisation de l'ouvrage projeté.

D'autres devoirs considérés comme urgents mobilisèrent les capacités financières publiques et la cathédrale fut placée sous l'observation attentive du Service technique des bâtiments de la Province de Hainaut. À chaque incident, l'Autorité provinciale intervenait d'initiative pour y apporter remède et préserver le monument. L'état du porche occidental devenant alarmant, un dossier de restauration fut introduit à la Communauté française et relayé par la Région wallonne, suite à la réforme institutionnelle.

La leçon tirée de cette première expérience conforta la nécessité de recherches et d'investigations préalables à toute tentative de restauration dans un tel monument. En 1999, une violente tornade s'abattit sur la ville de Tournai, causant d'importants dégâts matériels à de nombreux bâtiments dont la cathédrale Notre-Dame. Cet événement mit en lumière le déséquilibre significatif dont souffrait la structure de l'édifice et particulièrement l'une des tours, la Tour Brunin. Très vite, entre 2000 et 2002, des travaux provisoires furent entrepris pour sauvegarder et étonner le chœur gothique, mais aussi pour renforcer les contreforts et stabiliser la tour.

En janvier 2006, la Région wallonne finança l'établissement d'un schéma

directeur pour la restauration et la mise en valeur du monument et de ses abords. Ce travail fut mené par Monsieur Brunelle, Architecte en chef des monuments historiques de France. Il en ressortit que le chantier de rénovation de l'édifice et la mise en valeur des trésors qu'il recelait serait long et difficile. Mais la cathédrale et son sous-sol sont promis à servir de creuset pour des études de très haute qualité et à offrir un chantier de découvertes qui s'annoncent d'ores et déjà comme exceptionnelles.

Le futur chantier de restauration est pharaonique: plus de 70 millions d'€ sont nécessaires pour restaurer complètement ce vaste vaisseau de pierre. Face à l'ampleur des travaux à réaliser et des fonds à mobiliser, la Province de Hainaut prit l'initiative de créer la «Fondation Cathédrale Notre-Dame.be». Elle recherche des aides privées, sur base de déductibilités fiscales, concernant aussi bien les citoyens que les sociétés.

Plus récemment, la Province et la Ville de Tournai ont décidé, en collaboration avec l'Intercommunale IDETA, de solliciter, ensemble, les fonds européens dans le cadre du nouvel appel à projets qui sera lancé en 2007. Un des axes d'action du nouveau programme européen consiste, en effet, à soutenir des projets intégrés de revitalisation urbaine et de valorisation du patrimoine. La démarche vise à s'appuyer sur la cathédrale comme élément d'attractivité de la ville et de la région.

La portée globale du projet de restauration et de valorisation impose une intervention en plusieurs volets: la restauration de l'édifice et des fouilles, celle du patrimoine mobilier (collections, œuvres d'art...), le traitement urbanistique du quartier avec ses différentes fonctions et la valorisation touristique et culturelle. Plus de 30 millions d'€ seront sollicités sur une période s'étalant de 2008 à 2013.

Dans les mois à venir, la toiture de la nef sera remplacée. Un premier pas pour redonner son lustre d'antan au plus grand monument classé de Wallonie repris, depuis l'an 2000, sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.



Tournai, cathédrale Notre-Dame, G. Focant, DPat © MRW

Politique patrimoniale de la province de Liège

Compte tenu du formidable atout que constitue son patrimoine par sa diversité et son étendue, la Province de Liège a adopté une politique patrimoniale fondée sur quatre objectifs principaux.

Il s'agit tout d'abord de la pérennisation des infrastructures existantes. Vu l'ampleur du patrimoine immobilier, à savoir plus de 400 bâtiments répartis sur une centaine de sites, la tâche s'annonce ardue. Néanmoins, elle revêt un caractère indispensable afin de garantir aux divers utilisateurs des infrastructures un bien-être optimal. La réalisation de cet objectif majeur se concrétisera par des travaux de rénovation, de conservation, de sécurisation et d'extension au cours de la législature.

La seconde priorité du Collège provincial consiste en la rationalisation du patri-

moine provincial, cette dernière s'inscrivant dans le prolongement d'une politique initiée durant la précédente législature et qui se concrétise actuellement, entre autres, par le regroupement des centres PMS et PSE.

Le Collège provincial s'est également fixé comme objectif de mettre en valeur le patrimoine historique ou classé de la Province de Liège et ceci dans le cadre de sa préservation, de sa restauration et de son ouverture au plus grand nombre. La Province de Liège privilégie, en effet, des mesures conservatoires et des travaux de restauration au niveau d'édifices remarquables, comme le château de Jehay, reconnu patrimoine exceptionnel de Wallonie, le château de Harzé ou encore le château fort de Logne. Conscient de l'ampleur de la tâche, le Collège provincial y attache une importance toute particulière.

Enfin, la quatrième priorité de cette législature est la réalisation de projets d'envergure à identité provinciale forte. Il s'agit, entre autres, de la finalisation de la construction de l'Institut provincial de Formation des Agents des Services publics à Seraing et de l'optimisation du site sportif de Naimette-Xhovémont. Il s'agit là de deux exemples types illustrant cette volonté affichée par la Province de Liège.

Il faut également souligner l'importance majeure accordée à l'aspect environnemental lié au patrimoine. La réalisation du cadastre énergétique constitue un objectif fondamental. Le Collège provincial entend réaliser, dans le cadre d'études diverses, de réelles économies d'énergie et il accordera une attention particulière à l'intégration de techniques et de matériaux de construction concrétisant sa politique de développement durable.

Musée de la Vie wallonne

Dans le cadre de la rénovation du patrimoine provincial, l'aménagement du Musée de la Vie wallonne, anciennement couvent des frères mineurs ou franciscains, constitue un projet de taille pour la Province de Liège. Implantés au pied de la Montagne de Bueren depuis le XIII^e siècle, les bâtiments monastiques furent remplacés par de nouvelles constructions au XVII^e siècle en style Renaissance mosane.



Liège, ancienne église Saint-Antoine, Musée de la Vie wallonne, G. Focant, DPAT © MRW

Gravement sinistrés durant la Seconde Guerre mondiale, ils ont été restaurés dans les années 1966 à 1970. C'est sur base de cet héritage patrimonial que le projet de rénovation du Musée de la Vie wallonne a été initié en décembre 2003. Il s'inscrit dans la perspective d'un redéploiement culturel pour permettre l'accès au public le plus large possible.

Le véritable défi est de cerner la culture wallonne, et de la situer dans une perspective eurégionale. L'ancien couvent des frères mineurs, et l'église Saint-Antoine formeront un complexe muséal polyvalent qui unira les techniques de pointe en juste équilibre avec les lieux. Grâce à des contacts privilégiés avec les plus grands musées francophones, la rénovation du Musée de la Vie wallonne permettra la conjugaison d'expositions permanentes et temporaires qui susciteront l'intérêt d'un public plus large.



Liège, ancien couvent des frères mineurs, Musée de la Vie wallonne, G. Focant, DPAT © MRW

La maison Chamart, autrefois résidence du prélat provincial et de la bibliothèque, s'intégrera également dans cet ambitieux projet. Elle continuera d'amuser petits et grands grâce à son célèbre théâtre de marionnettes et elle accueillera également la section scientifique du Musée, ainsi qu'une «antenne» du Fonds d'histoire de Mouvement wallon et de la bibliothèque des dialectes wallons.

La Province de Luxembourg et le patrimoine

Impossible, en Luxembourg, de parler de patrimoine sans évoquer la mémoire de l'architecte provincial Jean Guillaume, qui fut à l'origine de la création d'une direction bâtiments et aménagement du territoire offrant aux 44 communes de la province, en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine architectural, une aide équivalente à celle qu'elles recevaient déjà, en matière de gestion de la voirie, de la part des commissaires-voyers. Très sensible à la protection du riche patrimoine communal, cet homme d'exception sut toujours s'assurer la collaboration pluridisciplinaire de spécialistes (peintres, sculpteurs, historiens) pour doter ce service d'une expertise, aujourd'hui reconnue, dans l'entretien des innombrables édifices du culte et du petit patrimoine (calvaires, chapelles, lavoirs, fontaines).

Si la Province de Luxembourg peut s'enorgueillir d'être locataire d'édifices aussi prestigieux que le palais abbatial de Saint-Hubert, dont l'extérieur vient d'être admirablement restauré, ou le palais du gouvernement provincial à Arlon, elle n'est propriétaire, en matière de patrimoine classé, que des quelques bâtiments du Fourneau Saint-Michel. Dans

le cadre de sa collaboration avec les communes, par contre, elle est de plus en plus impliquée dans la restauration de joyaux architecturaux, dont plusieurs sont inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.

L'église de Melreux, où la délicate restauration du riche décor baroque (un des rares exemplaires dont des traces significatives nous soient parvenues) entre dans sa phase d'exécution, est une référence en matière de coopération avec la Division du patrimoine de la Région et avec des spécialistes privés. Le lifting de l'église décanale Saint-Martin d'Arlon et celui de la basilique de Saint-Hubert constituent des chantiers de longue haleine, pour lesquels l'expérience acquise doit, humblement, s'associer aux techniques modernes sans trahir celles, anciennes, des bâtisseurs.



Saint-Hubert, Fourneau Saint-Michel, G. Focant, DPat © MRW

Le patrimoine profane n'est pas en reste. L'impressionnant château du Faing, à Jamoigne, en est l'exemple le plus monumental. La «montée royale» de l'église Saint-Donat d'Arlon, la fontaine de la place de l'Abbaye à Saint-Hubert, la ferme du Clémaraire à Aubange, les kiosques de Saint-Mard et de Virton en illustrent éloquemment la variété et la richesse. André HENNICO.

Objectif «patrimoine» en province de Namur

Créé en 2000, le Service du Patrimoine culturel de la Province de Namur a pour mission principale de «sauvegarder, mettre en valeur et développer le patrimoine culturel de la Province de Namur, qu'il s'agisse de patrimoine mobilier ou immobilier, de patrimoine matériel ou immatériel».

Pour ce faire, ce Service travaille sur plusieurs axes:

- aider les communes, les associations, voire les particuliers à *conserver et valoriser le patrimoine* (entre autres, via la subsidiation
- imposée par le CWATUP -, des monuments et sites classés);
- *sensibiliser* le grand public aux richesses patrimoniales de notre Province;
- *mettre en réseau* (de l'échelon régional à l'échelon international) le patrimoine culturel de notre province.

Outre les dossiers de subsidiation concernant les *monuments et sites classés*, il fournit de *l'aide méthodologique* à ce propos, de l'assistance technique via des formateurs, animateurs ou experts en cette matière, assistance chaque fois adaptée aux projets des demandeurs.

Ce service provincial met régulièrement sur pied des *expositions et des journées d'étude* assorties de différentes *publications* et du *site Internet* comme ce fut le cas, par exemple, sur l'architecture rurale dans son contexte paysager. Il a aussi réalisé quelques *outils pédagogiques* (ex.: parcs et jardins, balle pelote...).



Depuis plusieurs années, le Service œuvre à la coordination des actions provinciales sur la matière patrimoniale, en particulier lors des *années thématiques*, ainsi qu'à la mise en *réseau des ressources locales jusqu'à l'échelon international* (les Itinéraires culturels européens, les accords bilatéraux de coopération culturelle...). Ainsi, 1999 fut dédiée au folklore, 2000 aux parcs et jardins, 2001 aux saveurs, 2003 à l'architecture, 2004 à la musique, 2006 aux villages et terroirs.

Le chantier du patrimoine est vaste et foisonnant. C'est un pan important de l'identité culturelle et de l'attractivité d'une région. À sa manière, la Province de Namur cultive ainsi ses spécificités pour mieux vivre au présent et construire un meilleur avenir pour tous. **Martine JACQUES**, Député provincial en charge de la Culture et du Patrimoine.

Contacts: Marie-Françoise DEGEMBE, Animatrice en chef, Coordinatrice, Service du Patrimoine culturel, 22, avenue Reine Astrid, B-5000 Namur. Tél.: +32 (0)81 729 703. Fax: +32 (0)81 729 797. www.patrimoineculturel.org.

Publications et Manifestations

BELGIË – BELGIQUE
P.B./P.P.
B – 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501409

TRIMESTRIEL – AVRIL – MAI – JUIN 2007 – N° 6 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Découvrir notre patrimoine

Conscient que la sauvegarde du patrimoine dépendra de l'intérêt suscité auprès des jeunes, le Gouvernement wallon, à travers le Contrat d'Avenir pour la Wallonie, a défini comme priorité le soutien à la sensibilisation des jeunes au patrimoine. L'Institut du Patrimoine wallon s'est vu confier cette matière en 2005 par le Ministre en charge du Patrimoine. En plus des animations telles que les classes de découverte du patrimoine et de ses métiers au Centre de la Paix-Dieu ou l'organisation d'une Journée «Jeunesse et Patrimoine», le Ministre, en concertation avec la Ministre de l'Enseignement, a souhaité mettre à la disposition des enseignants des classes de sixième primaire de Wallonie différents outils pédagogiques. Le premier outil réalisé vient d'être distribué aux quelque 1.600 écoles primaires de Wallonie tous réseaux confondus.

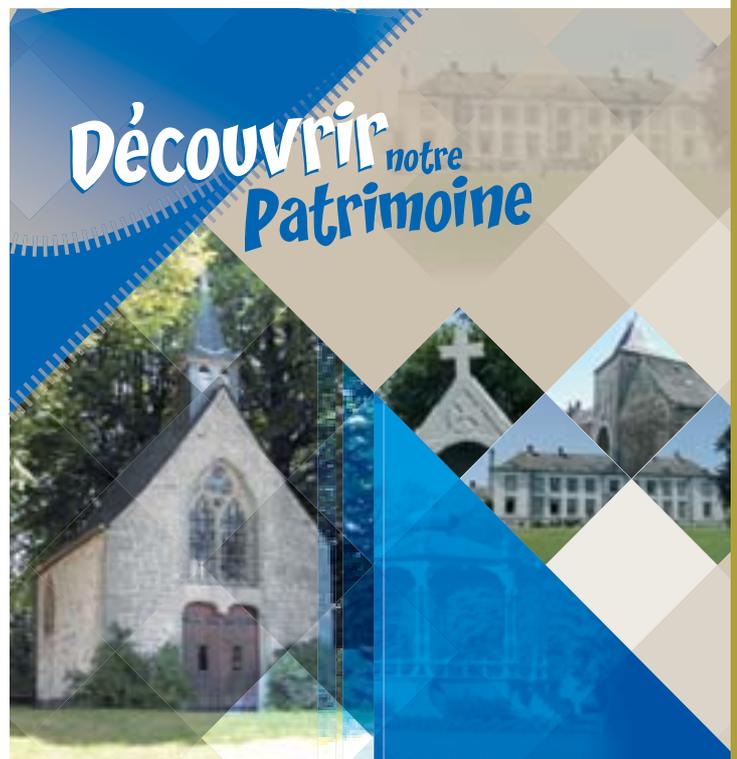
Il s'agit d'un CD-Rom interactif intitulé *Découvrir notre Patrimoine* qui a pour but de rendre aux enseignants la découverte du monde du patrimoine plus aisée afin qu'eux-mêmes puissent sensibiliser leurs élèves. Il comporte en première partie des notions générales sur le patrimoine, telles que des définitions, les acteurs du patrimoine, les mesures de protection, la réglementation en vigueur en Wallonie. La seconde partie est consa-

crée au patrimoine bâti avec une description des matériaux de constructions utilisés dans l'architecture traditionnelle, des différents éléments constitutifs du bâti, ainsi qu'un petit lexique des termes utilisés couramment en architecture. Enfin, la troisième partie, beaucoup plus pratique, présente huit fiches d'activités pédagogiques à réaliser en classe et sur le terrain en rapport avec le programme scolaire.

Les fichiers utilisés, de type «html», permettent une utilisation facile sur tout type d'ordinateur. Le CD-Rom est par ailleurs abondamment illustré et comporte de nombreux liens vers des sites dédiés au patrimoine tant au niveau national qu'international.

Nous espérons que les professeurs vont «surfer» sans modération dans le monde du patrimoine et surtout partir avec leurs classes à la découverte du patrimoine qui les

entoure. Contact: Annick Mahin (a.mahin@institutdupatrimoine.be), Institut du Patrimoine wallon, 79, rue du Lombard, B-5000 Namur; tél.: +32 (0)81 654 159.



Catalogue des publications de l'IPW: sur la toile ou sur papier?

L'Institut du Patrimoine wallon vient de publier son catalogue des publications 2007, l'occasion de découvrir les nouveautés, mais aussi les projets de parution planifiés au cours de l'année. Les 111 titres encore disponibles sont présentés par collections et sont complétés par la liste des 146 Fiches du Patrimoine qu'il est encore possible d'acquérir. Toutes les informations nécessaires pour procéder à un achat sont reprises à la fin du fascicule.

Pour se procurer le catalogue: tél.: +32 (0)81 230 703 - fax: +32 (0)81 659 097 - e-mail: m.vanopstal@institutdupatrimoine.be.

Depuis le mois de février, l'ensemble du catalogue de publications est également mis en ligne sur le site internet de l'Institut. Tous les ouvrages disponibles y sont présentés à travers une fiche détaillée reprenant une photo de la couverture, le titre, l'auteur, l'année d'édition, le numéro d'ISBN, ainsi qu'un résumé. Les livres sont regroupés par collections. Toutefois, l'internaute peut également effectuer une recherche via le titre, l'auteur, l'année de parution et le numéro d'ISBN. Une rubrique «Nouveautés» regroupe l'ensemble des derniers titres parus et une autre «à paraître» présente les ouvrages en cours de préparation en mentionnant la date prévue de sortie.

Une fois sa commande clôturée, l'internaute devra remplir scrupuleusement sa «fiche client» - étape un peu fastidieuse, mais très importante puisqu'elle permettra l'envoi à domicile des achats effectués. Une confirmation de la commande sera automatiquement envoyée par e-mail. Le paiement des achats peut se faire soit par virement bancaire, soit immédiatement par carte de crédit grâce à une plate-forme sécurisée de paiement en ligne. Le colis sera envoyé dès réception du paiement.

Notre catalogue est également entièrement consultable sur le site de l'Institut du Patrimoine wallon via l'adresse suivante: www.institutdupatrimoine.be, rubrique «Publications».

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles organise une exposition de photographies pour les Journées du Patrimoine...

À l'occasion des Journées du Patrimoine, les 8 et 9 septembre prochains, la Commission royale, en partenariat avec la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne et l'espace Wallonie de Liège, présentera l'exposition intitulée «La voie romaine Bavay-Tongres. 145 km d'héritage».

Construite vers l'an 20 avant notre ère, la chaussée romaine Bavay-Tongres est le plus vieux et le plus vaste témoignage antique conservé dans nos régions en terme d'aménagement du territoire. Plus de deux mille ans après sa créa-

tion, ce tronçon de l'axe routier Boulogne-sur-Mer - Bavay - Tongres - Cologne traverse encore notre pays dans un état de conservation remarquable.

L'exposition propose la découverte de la chaussée romaine dans son paysage actuel, au travers du reportage photographique de Guy Focant, photographe à la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne.

Venez nombreux admirer notre Patrimoine présenté à travers le regard d'un artiste wallon!

Informations pratiques: **Exposition Guy Focant (08/09/07 – 12/10/07)**, Espace Wallonie - 5^e étage, Ancien Hôtel de Soër de Solières, 86, place Saint-Michel, B-4000 Liège.

Samedi 8 septembre 2007: de 9h à 16h30; dimanche 9 septembre 2007: de 9h à 16h30. L'exposition sera accessible du lundi 10 septembre au vendredi 12 octobre, selon l'horaire suivant: du lundi au vendredi: de 9h à 16h30 et le samedi: de 9h à 12h30. Pour tout renseignement complémentaire: +32 (0)4 232 98 51/52 ou info@crmsf.be. Carole CARPEAUX, Secrétaire adjointe.



Égbezée, voie romaine Bavay-Tongres G. Focant, DPat © MRW

L'Institut présent à la 37^e édition de la Foire du Livre

Pour la deuxième année consécutive, l'Institut du Patrimoine wallon était présent à la Foire du Livre de Bruxelles incontestablement reconnue comme la principale manifestation de promotion du livre et de la lecture en Belgique. Pour sa 37^e édition, la Foire a tenu toutes ses promesses avec pas moins de 162 exposants représentant 1.375 éditeurs qui ont accueilli tout au long de la semaine au fil des quatre halls de Tours & Taxis plus de 70.000 visiteurs. Ces très bons chiffres se sont également confirmés dans les ventes de l'IPW qui ont augmenté de 32 %.

L'Institut a opté cette année pour un agrandissement de son stand, passant de 24 à 42 m², ce qui lui a permis de présenter ses livres sur une structure d'exposition très conviviale et beaucoup plus proche de l'allée où déambulent les visiteurs. Tous les titres disponibles (111 livres et 146 *Fiches du Patrimoine*) étaient présentés au public qui a pu bénéficier d'une occasion unique de découvrir l'étendue des sujets traités à travers les collections.

À cette occasion, l'Institut avait mis sur pied un atelier d'initiation à la dorure à la feuille à destination de la jeunesse et une animation «transversale» à destination des petits et des grands.

Pour la 7^e participation de la Région wallonne au MIPIM de Cannes, l'IPW y était!

Du 13 au 16 mars, le célèbre marché international de l'immobilier de Cannes ouvrait ses portes au palais des festivals. Plus de 27.000 accréditations ont été enregistrées. Du sous-sol au 4^e étage sans compter les stands montés à l'extérieur et les prolongations sur des yachts, le MIPIM affichait complet.

L'IPW a répondu présent pour la 3^e fois à l'invitation de l'OFI (Office for Foreign Investors) à participer à ce salon prestigieux sur le stand de la Région regroupant différents organismes (intercommunales, villes...) venus rencontrer un public de décideurs internationaux en recherche de sites où réaliser des investissements. En effet, l'espace qui permet encore de développer de grands projets devient rare et donc cher partout en Europe. Or, la Wallonie regorge de friches industrielles qui nécessitent des capitaux importants pour leur requalification. Lorsque des monuments classés sont sur la liste des sites régionaux d'intérêt paysager et environnemental, ils bénéficient de subsides de la Région pour leur assainissement, ce qui offre un incitant financier intéressant pour les investisseurs potentiels.

L'IPW était, avec English Heritage, un des seuls organismes chargés de promouvoir le recyclage de monuments historiques en projets publics-privés à être présents au MIPIM. À cette occasion, il présentait

plusieurs monuments réaffectés ou en voie de l'être: l'ancien manège à Verviers reconverti en logements et commerces, le triage-lavoir de Binche, qui propose encore 6000 m² répartis en 7 lots, en plus des bureaux, des espaces de stockage, de plusieurs PME et d'une école de design faisant déjà partie du projet, le château Nagelmackers à Liège qui alliera logements et espace entreprises, l'ancienne brasserie des Alliés à Charleroi et le charbonnage de Cheratte à Visé, c'est-à-dire deux sites régionaux d'intérêt paysager et environnemental qui bénéficieront d'un financement de la Région pour l'assainissement en vue d'y implanter de nouvelles fonctions encore à déterminer. À cela, s'ajoutent la maison espagnole à Soignies qui abrite des appartements et la ferme de Montfort à Ans qui a trouvé une nouvelle vie avec la création d'une bibliothèque communale, de bureaux et de logements sociaux.



MIPIM de Cannes, stand de la Région wallonne © IPW

Exposition «Habiter la Méditerranée», Chypre, Nicosie, du 10 au 21 janvier 2007

À l'initiative de l'Association des Ingénieurs civils et des Architectes de Chypre, du Département des Antiquités et de l'Organisation chypriote du Patrimoine, l'exposition «Habiter la Méditerranée» a été inaugurée à Nicosie, le 10 janvier dernier en présence de nombreuses personnalités dont principalement le Ministre de l'Éducation et de la Culture, le Ministre des Communications et du Travail, le Directeur général de son Ministère et le Directeur du Département des Antiquités, Madame le Maire de Nicosie, les Présidents des associations organisatrices.

Le Centre culturel de Nicosie, qui fut l'écrin de cette exposition, est situé dans la Porte de Famagouste dont le nom provient du fameux port qui fut longtemps le plus important de l'île. C'est la plus belle et la plus travaillée de toutes les portes de la muraille qui entoure la vieille

ville. Elle consiste en un long et impressionnant tunnel aménagé à travers la muraille qui rejoint les fossés. Il est, en son centre, surmonté d'une coupole qui laisse filtrer la lumière.

L'exposition «Habiter la Méditerranée» est coproduite par trois Régions: Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), l'Institut européen de la Méditerranée et le Gouvernement de la Catalogne et la Région wallonne dans le contexte des accords de coopération que chacune des Régions a signé avec certains pays méditerranéens.

Cette exposition utilise la documentation constituée dans le cadre du projet CORPUS (programme Euromed Heritage de l'Union européenne) consacré au bâti traditionnel dans l'espace méditerranéen. Son objectif est, qu'au-delà du plaisir des yeux et de la curiosité

à consulter les légendes des photos, elle serve de véritable catalyseur pour toute une série d'initiatives et d'activités diverses. Destinée au grand public, aux professionnels du Patrimoine, tout comme aux responsables et décideurs politiques ayant des compétences en Aménagement du Territoire, Culture, Patrimoine, Tourisme, Logement..., elle aborde trois grands axes de réflexion:

- la Méditerranée en tant qu'espace circulé, urbanisé, modelé par l'homme;
- la maison, matrice et refuge, conçue pour l'intimité et la vie sociale, enracinée dans un terroir et dans une culture;
- la réhabilitation de l'architecture traditionnelle et ses problématiques lorsque les sociétés en mutation se concentrent en ville, arbitrent entre conserver, maintenir, adapter, réaffecter ou bien agir en remplacement brutal. Christine HERMAN.

Itinéraires du Patrimoine wallon

Editée par l'Institut du Patrimoine wallon, la collection *Itinéraires du Patrimoine wallon*, forte de son succès, propose depuis un an une série de guides à destination du grand public axés sur la découverte active du patrimoine de Wallonie. Grâce à des notices bien documentées et agrémentées de nombreuses photographies, ces ouvrages vous invitent à découvrir un patrimoine hors du commun dont seuls les éléments les plus significatifs sont connus, mais dont bien des témoins ont sombré aujourd'hui dans l'oubli. Afin de faciliter votre visite sur le terrain, l'information contenue dans les ouvrages est complétée par une carte touristique et routière de la Wallonie reprenant les différents circuits ainsi que l'ensemble des sites abordés dans les guides avec leurs coordonnées complètes. Ces livres, véritables outils pratiques de visites, sont déclinés à travers différents thématiques: aux abbayes et à l'Art nouveau s'ajoutent aujourd'hui l'archéologie et le patrimoine industriel.

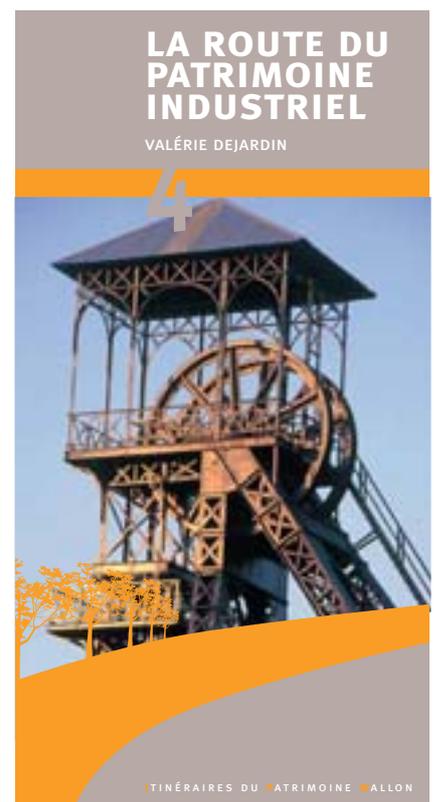
Ainsi, *La Route du patrimoine archéologique* constitue le troisième volume de la collection. Ce guide vous invite à la rencontre des témoins archéologiques wallons, de l'apparition de l'homme à nos jours. Vous découvrirez ainsi la richesse archéologique de notre patrimoine, des grottes préhistoriques aux châteaux féodaux, des villas gallo-romaines aux abbayes médiévales. En effet, à côté des sites prestigieux comme l'Archéoforum de Liège ou le Préhistosite de Ramioul, une multitude de témoins de notre passé sont présentés comme le tumulus d'Hottomont à Ramillies, le site de Montaubansous-Buzenol ou encore la villa gallo-romaine de Basse-Wavre. Grâce à ce guide, vous constaterez que l'archéologie ne se découvre pas que dans les musées; elle se lit aussi dans le pas-sol, dans le paysage, tout comme dans l'architecture et l'urbanisme des villes et villages.

DUPONT, C., *Archéopass. La Route du patrimoine archéologique*, Namur, 2007, 160 p.,

ISBN 2-930466-05-7, 12 €; la carte touristique et routière: 7 €; les deux achetés ensemble: 15 €.

Le quatrième volume, qui paraîtra au mois de juillet, propose, quant à lui, de découvrir le patrimoine industriel de Wallonie dans ses multiples formes et affectations actuelles. Depuis les grandes étapes de la désindustrialisation, on assiste, en Wallonie, à l'apparition d'un intérêt nouveau pour le patrimoine industriel. Vestiges de charbonnages, de carrières, d'imprimeries, de manufactures, d'usines textiles... composent notre paysage. On peut affirmer que la Wallonie fourmille véritablement de sites industriels.

Ainsi, aux célèbres sites de Bois-du-Luc, du Bois du Cazier, du Val-Saint-Lambert s'ajoutent 60 sites, morts ou vivants, mais présentant toujours un intérêt patrimonial et/ou culturel. Vous découvrirez ainsi notamment le charbonnage du Bas-Bois (Soumagne), les fours à chaux du Pays blanc (Tournai et Antoing), les moulins de Beez (Namur), le site de l'Université du Travail (Charleroi) et l'usine Émile Henricot (Court-Saint-Étienne). Ce guide s'attache à mettre en lumière ces traces de l'histoire industrielle wallonne, métamorphosée aujourd'hui en héritage.



Les «Dossiers de l'IPW»: une nouvelle collection

Ayant hérité de la compétence en matière de sensibilisation du grand public au patrimoine, notamment par l'intermédiaire des publications, l'Institut du Patrimoine wallon vient de lancer une nouvelle collection: «Les Dossiers de l'IPW». Celle-ci a pour objectif de mettre à la disposition, non seulement des scientifiques, mais aussi et surtout des professionnels, les outils les plus adéquats en ce qui concerne la conservation et la restauration du patrimoine, tant en termes de techniques que de principes directeurs. À l'heure actuelle, deux numéros sont déjà disponibles en librairie ou à la boutique de l'IPW, le troisième paraîtra vers le 15 juin et deux autres volumes sont en préparation.

Le premier volume paru est, en réalité, la réimpression anastatique de l'ouvrage intitulé *Les chemins de l'eau. Les réseaux hydrauliques des abbayes cisterciennes du Nord de la France et de Wallonie*. C'est ainsi pas moins de 15 réseaux hydrauliques d'abbayes françaises (Beaupré-sur-la-Lys, Flines, Signy, Vaucelles, etc.) et wallonnes (Aulne, Cambron, Villers, la Paix-Dieu à Amay, etc.) qui ont été étudiés par les meilleurs spécialistes du sujet, jetant un regard neuf sur cet important savoir-faire cistercien. L'ouvrage a reçu le parrainage de la Charte européenne des Abbayes et Sites cisterciens.

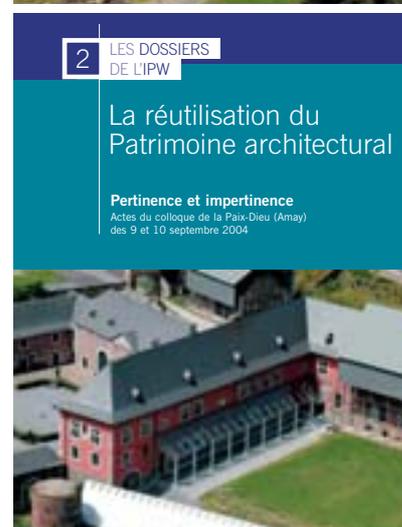
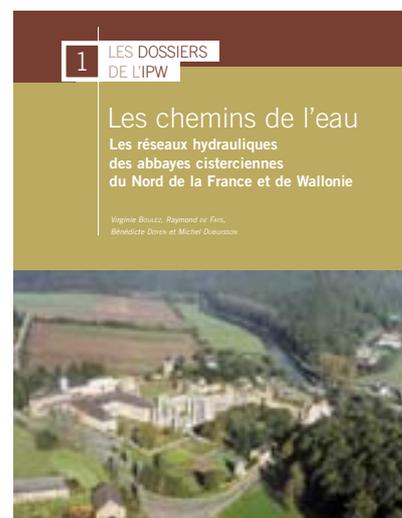
BOULEZ V., DE FAYS R., DOYEN B., et DUBUISSON M., *Les chemins de l'eau. Les réseaux hydrauliques des abbayes cisterciennes du Nord de la France et de Wallonie*, Namur, 2006, 144 p., ISBN 2-9600421-6-6, 12 €.

Le second numéro de la collection contient les actes d'un colloque qui s'est tenu à la Paix-Dieu les 9 et 10 septembre 2004 intitulé *La réutilisation du*

Patrimoine architectural. Pertinence et impertinence. L'objectif poursuivi par ces deux journées était de répondre à une question cruciale en termes de réaffectation du patrimoine: jusqu'où le respect du monument classé peut-il aller, sans compromettre pour autant un projet de réaffectation et, avec lui, les moyens financiers qui permettent sa restauration? Et pour répondre avec plus d'objectivité à cette interrogation, l'IPW avait résolument pris le parti de n'inviter que des orateurs étrangers. Ce qui confère indubitablement à ces actes un intérêt accru.

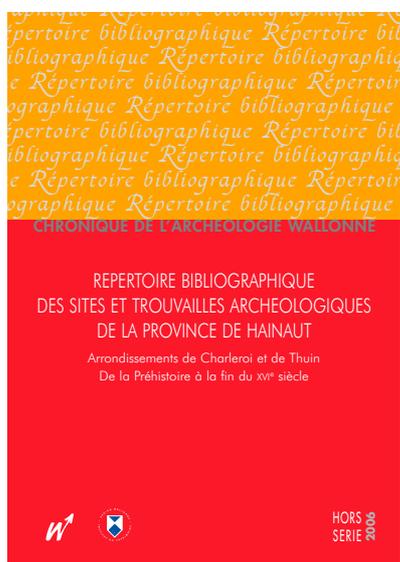
La réutilisation du Patrimoine architectural. Pertinence et impertinence. Actes du colloque de la Paix-Dieu (Amay) des 9 et 10 septembre 2004, Namur, 2006, 140 p., ISBN 2-930466-03-0, 15 €.

Le troisième volume de cette nouvelle collection paraîtra en juin 2007 et il sera consacré aux *Techniques du vitrail au XIX^e siècle*. Il reprend l'ensemble des communications qui seront présentées les 14 et 15 juin 2007 lors du colloque sur ce thème, organisé par l'IPW, le Comité international du *Corpus Vitrearum* pour la conservation des vitraux et le Comité wallon pour le Vitrail associé au *Corpus Vitrearum* Belgique, qui se tiendra aux Moulins de Beez à Namur. Le quatrième volume publiera également les actes d'un autre colloque, organisé par le Centre wallon d'Archéologie du Bâti, qui s'est tenu à l'Université de Liège en janvier 2005 et qui avait pour thème les peintures murales et leurs techniques. Enfin, le cinquième ouvrage, rédigé par un des meilleurs spécialistes du sujet, Bernard Wodon, sera un dictionnaire de l'ornement qui, outre la liste alphabétique des différents termes d'adornologie - la science de l'ornement -, présentera également un bref survol des



grandes périodes de l'histoire de l'art avec leurs spécificités adornologiques.

Pour passer commande: tél.: +32(0) 81 230 703, fax: +32(0) 81 659 097, mail: m.vanopstal@institutdupatrimoine.be



Repertoire bibliographique des sites et trouvailles archéologiques de la province de Hainaut. (Charleroi et Thuin)

Ce volume, reprenant les découvertes archéologiques faites dans les arrondissements de Charleroi et de Thuin de la Préhistoire à la fin du XVI^e siècle, vient clore la série des répertoires archéologiques du Hainaut dont le premier volume est paru en 1981 avec Tournai et le second avec Mons en 2003. Comme dans le cas de ce dernier ouvrage, celui-ci s'inscrit dans la lignée de la *Bibliographie de l'Archéologie en Région wallonne* publiée en hors série de la *Chronique de l'Archéologie wallonne*, avec deux différences notoires néan-

moins: l'existence, en fin de volume, d'un index détaillé par lieu-dit de chaque ancienne commune et la présence d'une base de données informatique sur un CD annexé au volume papier.

KARLSHAUSEN, K., *Repertoire bibliographique des sites et trouvailles archéologiques de la province de Hainaut. Arrondissements de Charleroi et de Thuin. De la Préhistoire à la fin du XVI^e siècle* (Chronique de l'Archéologie wallonne. Hors série), Namur, 2006, 321 p., ISBN 2-9600421-4-X, 12 €.

Le Journal de la Restauration

TRIMESTRIEL – AVRIL – MAI – JUIN 2007 – N° 6 – BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

La collégiale Saint-Vincent à Soignies

La collégiale Saint-Vincent à Soignies, propriété de la Ville, a été classée comme monument le 10 novembre 1941 et elle est inscrite sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne.

Construite à partir du début du XI^e siècle, elle est l'expression d'un courant roman qui s'est développé dans la partie occidentale de l'actuelle Belgique sous l'influence du Nord de la France et de la Normandie. Son envergure impressionnante s'explique par le fait qu'elle était une église de pèlerinage, comme l'atteste de nos jours encore la châsse de saint Vincent, et qu'elle était le siège d'une importante communauté de chanoines.

Le bâtiment en moellons bruts n'a pas été modifié dans ses formes principales depuis mille ans. La décoration intérieure a, quant

à elle, été largement refaite au XVII^e siècle dans les styles Renaissance et baroque, comme en témoignent, entre autres, l'imposant jubé de chœur et le chœur lui-même.

La collégiale de Soignies a déjà fait l'objet, par le passé, de différentes campagnes de restauration, mais qui ont concerné avant tout l'extérieur de l'édifice. Par contre, le certificat de patrimoine, délivré le 6 juillet 2006, porte plutôt sur la restauration des parties intérieures classées, à savoir essentiellement les enduits et badigeons sur les murs et les plafonds, les menuiseries intérieures, les tableaux des autels et les vitraux de la chapelle du saint Nom. Dans cette perspective, le Gouvernement wallon a approuvé le projet de restauration intérieure de la collégiale qui bénéficie d'une subvention d'un peu plus de 2.750.000 €.



Soignies, collégiale Saint-Vincent, G. Focant, DPat © MRW

Le château de Thoricourt à Silly

Le château de Thoricourt à Silly constitue un ensemble cohérent et homogène du XVIII^e siècle, composé du château, daté de 1768, de la cour d'honneur avec ses deux pavillons d'entrée de la même époque que le bâtiment principal, de l'élégante orangerie construite en 1830, du pilori et de la chapelle. Le château et ses dépendances, classés comme monument depuis le 7 juillet 1976, sont situés dans un parc de 15 ha, classé comme site, comprenant une glacière, des arbres remarquables et des étangs.

En 2006, des études préalables de stabilité, d'analyses fongiques et d'analyse des mortiers et enduits ont fait l'objet d'une première subvention d'un peu plus de 30.000 €, suite à une demande de certificat de patrimoine introduite par le propriétaire afin d'entamer la restauration des parties classées dans une première phase et la restauration intérieure du château, ainsi que la réaffectation de la ferme en Centre de séminaire, dans une seconde phase.

Le Gouvernement wallon, en sa séance du 21 décembre 2006, a approuvé le projet de restauration des dépendances et du château de Thoricourt, et il a octroyé au propriétaire, la s.a. Domaine de Thoricourt, une subvention de quasiment 3.000.000 € pour l'accomplissement de la première phase de restauration.

Clin d'œil – Une restauration réussie

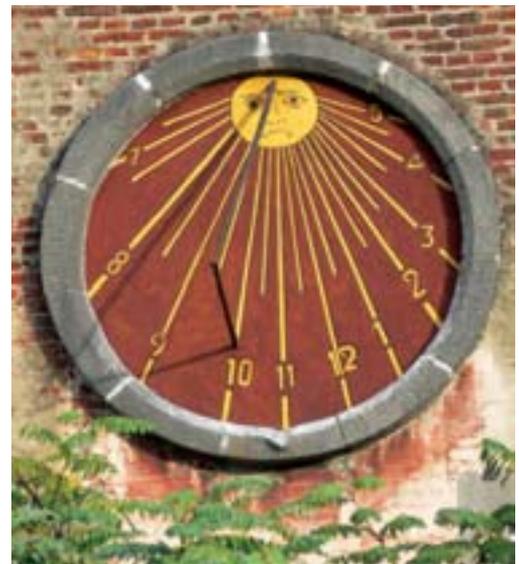
Sur l'actuel bâtiment du C.P.A.S. de Dinant, ancien couvent des moines capucins, sur la rive gauche de la Meuse, se trouve un grand cadran solaire circulaire. Son diamètre est d'environ 1,80 m. Il devait être très beau à l'origine, mais il s'est délabré au fil du temps et il se trouvait, jusqu'il y a peu, en très mauvais état.

Grâce à l'intervention de la direction du C.P.A.S. de Dinant, faisant suite à une visite de deux délégués de la Société astronomique de Liège qui s'occupent de recenser les cadrans solaires (*), le Service du Petit Patrimoine Populaire wallon a décidé la restauration dudit cadran.

Le travail a été confié à une firme de Waterloo et le résultat est remarquable. Le fond du cadran est brun et tout le reste, c'est-à-dire le soleil, les lignes horaires et les chiffres, est peint en doré. Une véritable réussite.

Souhaitons que d'autres communes suivent l'exemple de Dinant; plusieurs cadrans anciens parmi ceux déjà recensés mériteraient, en effet, une semblable restauration.

«Seul le soleil, au centre du cadran, n'a pas l'air très heureux d'être à nouveau affecté à des fins horlogères».



Dinant, couvent des Capucins (C.P.A.S.), cadran solaire, J. Leclère © Soc. astronomique de Liège

(*) On peut voir les cadrans recensés actuellement sur la page «Cadrans solaires» du site <http://www.astro.ulg.ac.be/~sal> de la Société astronomique de Liège.

Le Grand Curtius

Le Grand Curtius tire son nom de cet important industriel d'origine liégeoise, Jean de Corte – dont le nom a été latinisé en Curtius – qui fit fortune en tant que munitionnaire des armées du roi d'Espagne dans les Pays-Bas. Entre 1597 et 1605, en effet, ce négociant fit bâtir la Maison en style Renaissance mosane située le long de la Meuse qui porte encore son nom. À l'origine, cette demeure avait une fonction essentiellement publique, puisqu'elle était destinée à l'accueil des clients et des tractations commerciales. Acquisée en 1901 par la Ville de Liège, elle devint le siège du Musée



Liège, Maison Curtius, G. Focant, DPat © MRW

Le fort de Loncin

Suite à la guerre franco-allemande de 1870, la Belgique, État neutre depuis son indépendance, décide de prendre les mesures nécessaires pour que sa neutralité soit respectée. En 1887, le Gouvernement belge prend la décision d'appliquer le système de défense imaginé par le général Henri-Alexis Brialmont, à savoir ériger autour d'Anvers, de Namur et de Liège une ceinture fortifiée, constituée de 10 forts à Namur et de 12 forts



Ans, Loncin, fort, G. Focant, DPat © MRW

d'Archéologie et d'Arts décoratifs et elle constitue désormais le noyau du futur ensemble muséal dénommé «Le Grand Curtius» qui rassemblera les collections d'anciens musées de la Ville de Liège (Musée d'Archéologie, Musée d'Armes, Musée du Verre et Musée d'Art religieux et d'Art mosan).

Mais le futur Centre d'interprétation occupera également un autre très bel hôtel liégeois qui, avant d'abriter l'ancien Musée d'armes, avait été le siège de la préfecture de l'Ourthe sous le régime

français: l'hôtel Hayme de Bomal. Construit vers 1775 probablement par l'architecte Barthélemy Digneffe, ce bâtiment, classé le 24 juillet 1936, vient d'être inscrit en 2006 sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, au même titre que son prestigieux voisin de style Renaissance.

L'objectif poursuivi par la Ville est de faire de cet ensemble muséal, qui s'étendra également

à différents bâtiments de la rue Feronstrée, un Centre d'interprétation qui permettra aux visiteurs d'appréhender l'histoire de Liège et de son Pays, replacée dans son contexte européen et ce, au travers de trois thèmes: le pouvoir, la société et l'économie.

La visite sera articulée sur un parcours principal, sur lequel viendront se greffer des parcours additionnels en fonction de la cohérence de certaines collections, comme la collection des armes ou du verre. Cette présentation permanente des pièces principales sera complétée par la mise sur pied récurrente d'expositions temporaires avec pour objectif de dynamiser la vie du futur musée.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement wallon a octroyé à la Ville de Liège une subvention de presque 900.000 € pour l'équipement touristique du futur Centre d'interprétation, à laquelle il faut ajouter une subvention complémentaire de presque 350.000 € qui sont à charge des fonds structurels européens (FEDER).

Gageons que ces différentes subventions permettront de mettre rapidement un terme aux travaux du Grand Curtius dont la très grande richesse des collections contribuera sans conteste au rayonnement international de la Ville de Liège. Si Liège est, pour reprendre le mot de l'historien Jules Michelet, une petite France de Meuse, le Grand Curtius deviendra peut-être le Louvre mosan!

à Liège, en recourant au béton pour la première fois à grande échelle. Chaque fort avait pour mission de commander les voies de communications principales, qu'elles fussent terrestres ou fluviales.

C'est dans ce contexte que fut construit le fort de Loncin pour protéger la route et la voie de chemin de fer reliant Liège à Bruxelles. En août 1914, le fort résista plus de 8 jours sous le feu

nourri des obus allemands, jusqu'à ce que le 15 août 1914, l'un d'entre eux, en atteignant la poudrière, provoqua une explosion entraînant dans la mort des 350 combattants qui reposent toujours sous les décombres.

C'est pour perpétuer le souvenir de ce drame, mais aussi pour sensibiliser le public au caractère absurde de la guerre

que la commune d'Ans a obtenu une subvention de presque 300.000 € pour l'aménagement touristique du fort, à laquelle il faut ajouter une subvention complémentaire de 114.000 € qui sont à charge des fonds structurels européens (FEDER).

Ainsi, le fort de Loncin, classé comme monument depuis le 11 juin 2004, verra prochainement ses abords et ses fossés aménagés, ses différentes salles dotées d'une véritable infrastructure muséale avec audioguidage multilingue, pour que le souvenir de ce sacrifice ne se perde pas.



Ans, Loncin, fort, G. Focant, DPat © MRW

Le château de Lavaux-Sainte-Anne

La forteresse de Lavaux-Sainte-Anne a été construite dans la première moitié du XV^e siècle; elle subsiste en bonne partie. Mais le quadrilatère, cantonné de quatre tours circulaires et entouré de douves, a été aménagé au milieu du XVII^e siècle par l'ajout de trois ailes d'habitation adossées aux courtines. À la même époque est érigée la vaste ferme en brique et pierre bleue; elle est composée d'étables, d'une grange, de bergeries et d'un logis.

Depuis 2002, le château de Lavaux-Sainte-Anne, qui abrite le Musée de la chasse, fait l'objet d'une campagne de restauration qui a été divisée en trois phases, dont les deux premières sont achevées. Celles-ci concernaient la maçonnerie,

les toitures et les menuiseries extérieures du château.

Et c'est pour mettre en œuvre la dernière phase de restauration que le Gouvernement wallon a octroyé au maître de l'ouvrage, l'asbl «Les amis du château», une subvention de quasiment 150.000 €, à laquelle il faut ajouter une subvention complémentaire de presque 180.000 € à charge des fonds structurels européens (FEDER), pour la réaffectation de l'ancienne grange et de la bergerie. Les autres intervenants sont la Province de Namur, avec un peu plus de 3.500 €, la Commune de Rochefort, avec presque 1.500 € et l'asbl, maître de l'ouvrage, avec un peu moins de 25.000 €.



Rochefort, château de Lavaux-Sainte-Anne, G. Focant, DPat © MRW

L'abbaye de Brogne à Saint-Gérard

C'est en 919 que fut fondée l'abbaye de Brogne par saint Gérard, grand réformateur de la vie religieuse dans nos régions. Après sa mort, le culte de saint Gérard se développa de manière telle que le monastère devint un lieu de pèlerinage très fréquenté à telle enseigne que celui-ci a donné son nom à la localité et inversement: l'abbaye Saint-Gérard de Brogne est devenue l'abbaye de Brogne à Saint-Gérard!

De la période médiévale, il ne reste plus, actuellement, que le très beau cellier gothique (XIII^e siècle), appelé aussi cave aux dîmes, un petit cellier du XII^e siècle et une partie du porche d'entrée de la ferme. Si celle-ci date, pour ses parties classées, essentiellement du XVI^e siècle, les bâtiments subsistants de l'ancienne abbaye datent, quant à eux, plutôt du XVIII^e siècle.

En 1974, la commune de Saint-Gérard - devenue commune de Mettet après la fusion

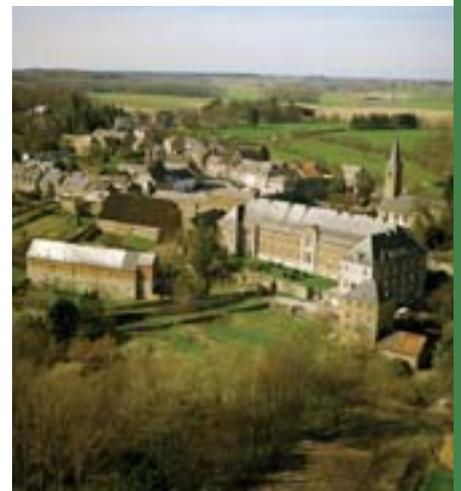
des communes - a acquis le complexe abbatial, classé en 1995 et aujourd'hui inscrit sur la liste des monuments épaulés par l'Institut du Patrimoine wallon. Dans ce dossier, la mission de l'Institut consiste à aider le propriétaire pour dégager les moyens financiers permettant de restaurer, puis de développer des activités à définir, en y réalisant les travaux nécessaires pour s'adapter à celles-ci.

Le Gouvernement wallon a approuvé, fin 2006, le projet de restauration des charpentes et des toitures de l'ancienne abbaye de Brogne et il a accordé au maître de l'ouvrage, en l'occurrence la commune de Mettet, un subside d'un peu plus de 337.000 € pour ces travaux. Reste qu'un problème plus fondamental s'est posé depuis: que faire du bâtiment auquel l'asbl qui gère le site depuis 1983 a dû renoncer tout récemment?

L'ancien couvent des Augustins à Enghien

Premier établissement de l'ordre de Saint-Augustin en Hainaut fondé au milieu du XIII^e siècle, le couvent d'Enghien, avec sa chapelle, a été reconstruit entre 1597 et 1614. Centre d'un collège d'humanités dès 1623, ce n'est que dans la première moitié du XVIII^e siècle que l'édifice acquiert sa physionomie actuelle durant l'importante campagne de restructuration et d'aménagement qui voit l'érection du cloître - à partir d'un noyau du XVII^e siècle - et des ailes sud-ouest, sud-est et nord-ouest. Malgré le départ des Augustins en 1825, les bâtiments conservent une affectation scolaire et, en 1887, ils sont à nouveau transformés par les Jésuites pour y installer une faculté pontificale de théologie. Occupé par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, l'ancien couvent est désormais la propriété de la s.a. «Le groupement immobilier de Mons». L'ensemble est inscrit, depuis 2002, sur la liste de l'IPW, lequel a épaulé le propriétaire dans ses démarches administratives.

En parallèle aux travaux spécifiques d'aménagement en vue de la nouvelle affectation des bâtiments en logement, les parties classées en date du 5 avril 1972, à savoir la chapelle et son mobilier, le rez-de-chaussée du cloître, l'aile formant le coin des rues des Augustins et de la Fontaine (façades et toiture côté cour), les façades du côté de la rue des Augustins et la façade du bâtiment ancien rue de la Fontaine, font l'objet de travaux de restauration. Dans cette perspective, le Gouvernement wallon a approuvé le projet de restauration de l'ancien couvent et il a octroyé à la s.a. «Groupement immobilier de Mons» une subvention d'un peu plus de 1.000.000 €.



Mettet, Saint-Gérard, abbaye de Brogne, G. Focant, DPat © MRW

Le château de Baudignies à Mourcourt (Tournai)

L'existence d'un habitat féodal est attesté à Baudignies dès le XIII^e siècle. Il s'agit d'un ensemble architectural, ceint par des douves, qui se compose d'un bâtiment principal en équerre des XVI^e, XVII^e et XIX^e siècles. Le donjon occupe le milieu de l'aile sud-ouest. De plan rectangulaire, il date probablement du XIII^e siècle, mais il a été rehaussé au XVI^e ou XVII^e siècle. Un peu à l'écart subsiste également

un ancien fournil, probablement du XVII^e siècle.

Les façades et les toitures du château de Baudignies ont été classées comme monument le 22 juillet 1981. En date du 22 décembre 2005, une subvention de 345.000 € a été accordée au propriétaire du bâtiment pour procéder à la restauration de la tour du porche, du corps de logis et du fournil.

Cependant, quelques travaux imprévisibles ont conduit le maître de l'ouvrage à introduire une nouvelle demande d'intervention portant, notamment, sur la réalisation de contreforts en moellons. Dans cette perspective, le Gouvernement wallon a approuvé le projet d'arrêté modificatif relatif à la restauration du château de Baudignies dont le propriétaire a pu bénéficier d'une subvention supplémentaire d'un peu plus de 8.300 €.

La basilique Saint-Martin à Liège

En cette année consacrée au 300^e anniversaire de la mort de Jean Del Cour, le maître liégeois de l'art baroque, le Gouvernement wallon vient d'octroyer à la fabrique d'église de la basilique Saint-Martin à Liège une subvention d'un montant d'un peu plus de 450.000 € qui sera consacrée, notamment, à la restauration de la chapelle du Saint-Sacrement dont les bas-reliefs en marbre blanc constituent un des chefs-d'œuvre de Jean Del Cour.

Cette chapelle évoque une des fêtes majeures du christianisme: la Fête-Dieu. C'est, en effet, sous l'impulsion de Julienne de Cornillon et d'Ève de Saint-Martin que fut célébrée pour la première fois en 1246 à Saint-Martin cette fête spécifiquement dédiée au culte de l'Eucharistie; elle fut étendue en 1264 à toute la Chrétienté par le pape Urbain IV, qui fut archidiacre de Liège. Et c'est le souvenir de cet événement historique qui a incité le pape Léon XIII à accorder à l'église Saint-Martin le titre de basilique mineure en 1886.

Plus largement, cette subvention constitue la cinquième phase de travaux d'une restauration qui a été entamée en 1991. Les montants alloués pour les quatre premières phases se sont élevés à un peu plus de 6.750.000 €. Mais cet investissement se justifie par l'importance capitale de cette église, non seulement, comme cela a été précisé, pour l'histoire de la religion chrétienne, mais aussi pour l'histoire et l'histoire de l'art de la ville de Liège.

Vers 965, l'évêque Éracle avait, en effet, choisi le site du futur Mont-Saint-Martin pour y installer la nouvelle cathédrale de Liège, mais le projet fut abandonné par son successeur, Notger, qui construisit la nouvelle cathédrale sur le site de l'actuelle place Saint-Lambert; ce sont notamment les vestiges de cet édifice qui sont visibles à l'Archéoforum. Sur la colline, Notger érigea une collégiale dédiée à saint Martin.



Liège, basilique Saint-Martin, G. Focant, DPat © MRW

En 1312, la collégiale Saint-Martin a été le théâtre du nom de cet épisode sanglant de la lutte entre les riches bourgeois et les artisans pour le gouvernement de la Cité de Liège: le Mal Saint-Martin qui vit périr les principaux représentants de la bourgeoisie urbaine, pris au piège dans l'incendie de la collégiale provoqué par les artisans.

Et c'est au début du XVI^e siècle qu'à l'initiative d'Érard de la Marck et sous la direction de l'architecte Art van Mulcken, architecte de l'église Saint-Jacques et du palais épiscopal, Saint-Martin fut, hors la tour, entièrement reconstruite en style gothique. L'église sert également d'écrin à un très bel ensemble de vitraux Renaissance (1530-1540), pour l'essentiel consacré à la vie de la Vierge.

Devenue église paroissiale après le Concordat de 1801, Saint-Martin ne connut au XIX^e siècle que quelques aménagements relativement limités dans leur ampleur, notamment le reparamentage de la tour et l'ajout de pinacles néogothiques. Par contre, la vaste et longue campagne de restauration menée par la Région wallonne rend enfin justice à un édifice chargé d'histoire.



Liège, basilique Saint-Martin, G. Focant, DPat © MRW

wallons et ne pouvant lui-même procéder à des enquêtes systématiques à ce sujet sous peine de provoquer un afflux de dossiers vers l'Administration, l'Institut n'a agi jusqu'à présent que sur quelque 140 bâtiments désignés par le Gouvernement régional, environ 5 % de l'ensemble des bâtiments classés de Wallonie. On ne peut que supposer que les autres ne rencontrent pas (trop) de problèmes et il est un fait que la multiplication par sept, durant les années 1990, des moyens de la politique du patrimoine (stabilisés depuis) a eu des effets bénéfiques pour un grand nombre de ces édifices classés qui concourent à l'image de la Wallonie.

Est-il dès lors pertinent de consacrer les moyens humains de l'IPW (dix agents, chargés aussi de la valorisation de monuments appartenant à la Région) au sauvetage du petit pourcentage de bâtiments identifiés comme menacés? C'est comme se poser la question du coût et du bien-fondé des soins intensifs en milieu hospitalier: à moins que l'on opte pour l'euthanasie de certains édifices (et, à cet égard, la requalification des classements à laquelle s'est attelée la Direction de la

Protection au sein de l'Administration pourrait donner des indications utiles), ce n'est pas au SAMU du Patrimoine – l'Institut – à choisir de laisser expirer un mourant dont on lui a confié le sort...

Dans l'exercice de cette mission, l'Institut est parfois confronté à une mauvaise volonté du propriétaire mais cela reste une attitude marginale. Dans la plupart des cas, c'est avec lui que l'IPW s'efforce de rechercher les projets de réaffectation possibles de son bien, de mobiliser les fonds nécessaires, d'organiser les synergies indispensables s'il y a lieu, ou encore d'harmoniser les rapports avec les administrations concernées si le besoin s'en fait sentir. Dans le cadre de sa mission d'assistance aux propriétaires de biens classés, l'Institut joue donc en quelque sorte, et selon les cas rencontrés, le rôle de consultant, d'agence immobilière, de monteur de projets et parfois d'opérateur public dans certains de ceux-ci.

Dans quelques cas durant les deux premières années de fonctionnement de l'IPW, l'Institut a été amené à acquérir lui-même un bâtiment afin de se substituer à un propriétaire trop défaillant ou trop désarmé pour restaurer et reconverter son bien. Mais cette solution – que l'IPW n'a plus retenue depuis 2001 – doit néanmoins rester l'exception, car il est de loin souhaitable avant un achat de voir clair sur les possibilités réelles de financements publics ou privés des projets envisagés dans ces bâtiments, et sur les perspectives réelles de cession après l'opération de restauration.

Après plus de sept ans de travail, il est apparu que ce sont les études de faisabilité architecturales et financières, réalisées en interne ou avec des appuis extérieurs, qui sont souvent déterminantes pour amorcer des projets de restauration et de réaffectation concrets. La Cellule immobilière de l'Institut essaie donc d'amplifier cette action en proposant le plus souvent possible aux propriétaires ou à des partenaires potentiels de réaliser ce type d'analyses. Cela permet aux parties concernées de prendre en meilleure connaissance de cause la décision d'entreprendre un projet ou au contraire de comprendre que l'affectation envisagée n'est pas réalisable.



Jodoigne, Cure de Melin © IPW

L'action de l'Institut vise également à faciliter l'établissement ponctuel de synergies entre divers départements publics autour de la réhabilitation des monuments dégradés ou menacés: en l'absence (très fréquente) d'intérêt du privé, le croisement de subsides émanant de plusieurs niveaux de pouvoir ou de différents Ministres (si la localisation ou l'état du bâtiment n'y font pas obstacle) reste encore trop souvent, hélas, la seule perspective pour boucler un financement.

L'Institut continue bien sûr, et de plus en plus, à développer des contacts réguliers avec les investisseurs du secteur de l'immobilier pour évaluer avec eux le potentiel de tel ou tel monument. Mais l'ampleur des budgets à investir et la durée des procédures constituent le plus grand frein à l'investissement de type privé. Fréquemment, des entreprises cherchant un bâtiment de prestige pour leur siège social sont vite découragées par l'absence de perspective à court terme. Une forte distorsion existe entre les facultés d'investir du privé, qui sont souvent à horizon d'un ou deux ans, et le délai de procédure beaucoup plus long que l'IPW se doit d'annoncer aux investisseurs. Le potentiel financier dans le secteur de l'investissement immobilier est considérable, mais force est de constater que le Patrimoine classé fait parfois fuir plutôt qu'attirer.

Le déroulement de bon nombre de projets montre, en effet, qu'il reste des progrès à faire dans la simplification des processus, dans la modulation des exigences patrimoniales et dans la rapidité de réaction d'une partie des acteurs du secteur face à des demandes précises. Sans ce changement indispensable, il sera toujours extrêmement malaisé de convaincre des investisseurs privés de miser sur la réaffectation du Patrimoine, non seulement sur des monuments «problématiques» (car ceux-ci, et l'IPW à leurs côtés, sont soumis aux mêmes procédures que tout autre bâtiment classé), mais même sur les autres. Freddy JORIS.



Spa, Waux-Hall, G. Focant, DPat © MRW

Architecture paysagère au domaine de Ronchinne, Assesse. Un site à requalifier?

Dans le cadre de la requalification des sites classés en Région wallonne, le dossier du site de Ronchinne (Assesse, prov. de Namur) a été examiné par la Direction de la Protection. Ce site comprend deux ensembles. Le premier inclut le château, constitué au départ d'un donjon médiéval, et la ferme. Le second est formé par le château Napoléon construit à la fin du XIX^e siècle et son parc. Seuls les édifices d'origine médiévale (château et ferme) et les terrains environnants sont classés comme site depuis le 13/09/1988.

La partie comprenant le château du XIX^e et le parc n'est pas reprise dans le périmètre concerné. C'est l'occasion de se poser la question de la place des jardins, mais aussi du patrimoine des XIX^e et XX^e siècles dans la requalification des sites. Nous nous trouvons face à un ensemble unique de jardins conçu par l'architecte belge Jules BuysSENS (1872-1958) à la demande de S.A.I. la Princesse Napoléon vers 1911. Le plan¹ aquarellé est conservé par le fils de l'ingénieur Théo Gallet, collaborateur de J. BuysSENS.

En 1888, le notaire Logé-Morimont, de Namur construit un château à Ronchinne. Sa veuve aménage la voirie d'accès en 1901. La famille vend le château et le parc en 1911 à un rentier bruxellois, M. Dumonceau de Berghendaël. Sur le plan cadastral de l'époque, on peut lire que la parcelle entourant le château est un jardin d'agrément. Toutefois, elle n'occupe pas la totalité du jardin que l'on connaît aujourd'hui. En 1913, le prince Napoléon, époux de Clémentine de Belgique (fille de Léopold II) achète la propriété. Le prince est alors propriétaire de la totalité du site (château et ferme). La famille Napoléon vend le parc et le château en 1956 au Fonds spécial d'Assistance aux Postiers qui l'a aménagé en centre de vacances. Le site jouit d'un statut privé.

En Wallonie, au moins deux jardins sont attribués avec certitude à BuysSENS: le domaine de Ronchinne et le parc du château de Court-Saint-Étienne. J. BuysSENS a travaillé sur le parc Solvay à La Hulpe, y succédant à Louis Van der Swaelmen. Les plans conservés ne concernent toutefois que des ponts et rampes². Dans le

catalogue de la pépinière au Fort-Jaco à Bruxelles, J. BuysSENS renseigne les jardins dans lesquels il a travaillé: au château de Ronchinne pour la princesse Napoléon; Court-Saint-Étienne pour P. Henricot, chez Reding à Dave; château d'Ostemerée; le baron de Mevius à Rhisnes, e.a.

Né en 1872, J. BuysSENS rentre à l'école d'horticulture de Gand après un bref séjour au Conservatoire de musique. Il réalise différents stages en Allemagne et en Angleterre. Il est engagé chez Édouard André à Paris en 1896 et est très vite nommé responsable de la création de jardins en France et à l'étranger (Pologne, Île de Jersey). Après son mariage, il s'installe à Uccle en 1902 comme indépendant et il pose à cette époque les premiers jalons de son association «Le nouveau jardin pittoresque». Un bulletin paraît entre 1914 et 1940³. Le désir de BuysSENS et de ses collaborateurs (son frère Adolphe BuysSENS, Louis van der Swaelmen, Théo Gallet et, plus tard, Lucien Boucher et René Pechère) est d'imposer des idées réformatrices de l'art des jardins de l'époque. Ils défendent l'idée d'un jardin éclectique, abondamment fleuri, comportant scènes aquatiques, rocailles fleuries, pas japonais, murs fleuris, mixed borders, intégrant jardin japonais, jardin régulier, jardin alpin, roseraie... Ils prônent aussi le respect de la végétation et de la flore indigène.

J. BuysSENS réalise de nombreuses compositions: pour les Florales gantoises où il obtient en 1913 le premier prix pour des plans de jardins et pour son jardin alpin, pour l'exposition universelle de Bruxelles en 1935. En même temps, il est nommé comme inspecteur des plantations à la Ville de Bruxelles. Il meurt à la veille de l'inauguration de l'exposition universelle de 1958, qui voit consacrer «le jardin congolais» une réalisation résolument imaginaire de son collaborateur: René Pechère. La grammaire du «nouveau jardin pittoresque» est particulièrement bien illustrée dans les jardins du Domaine de Ronchinne. L'examen des plans heureusement conservés par G. Gallet permet de préciser quelque peu l'intervention de J. BuysSENS.

Un plan aquarellé, signé, non daté, portant la mention «pour SAI La Princesse Napoléon» reprend avec fidélité les structures du jardin actuel. Il montre les jardins enrichis de



Plan de E. Galopin, 1912, conservé par G. Gallet, G. Focant, DPAT © MRW

nombreux mixed borders, d'un très grand jardin «fleuriste», d'un jardin de vivaces, d'une ancienne carrière pour une promenade pittoresque, d'une roseraie sur plusieurs niveaux face au château. Ces éléments, source d'entretiens coûteux, n'ont pas été conservés, les structures étant, pour la plupart, encore en place. Il s'agit d'une œuvre majeure de J. BuysSENS qui met à profit le domaine princier pour illustrer son concept du nouveau jardin pittoresque.

Toutefois, comme à La Hulpe, ce plan semble succéder à un ensemble préexistant. Un plan antérieur (1912), signé d'Edmond Galopin, créateur du parc Josaphat à Schaerbeek, présente déjà l'idée du «torrent» dévalant la pente jusqu'au petit étang et les tracés de nombreuses allées, mais il ne permet pas de lever le doute sur la paternité du jardin.

Le plan d'E. Galopin intègre la route en aval du site dans un jardin plus vaste. Les examens de terrain ne permettent pas de discerner les structures anciennes de l'autre côté de la voirie. Les jardins sont limités à la route, seul un ancien portail de type «parc de chasse» est établi au-delà, sans correspondance avec les tracés de E. Galopin. L'hypothèse d'un plan de E. Galopin, relevé d'une situation existante au moment de la vente du domaine, semble exclue. Ce plan de 1912 serait donc un «jardin de papier», projet non abouti qui sera ensuite largement exploité par J. BuysSENS qui enrichira le projet, sans toutefois oser y intégrer une voirie publique dans le jardin de la princesse.

Ronchinne n'en est pas moins un témoin majeur d'un mouvement éphémère de l'art des jardins en Belgique au début du XX^e. Les décennies qui suivront verront le style s'épurer pour aboutir, chez René Pechère notamment à un jardin régulier, structuré par les végétaux taillés, pas ou peu fleuris.



Plan de Jules BuysSENS, n.d., conservé par G. Gallet, G. Focant, DPAT © MRW

¹ Gilbert Gallet a sauvé quelques documents retrouvés chez son père. Une grande partie des archives est conservée à la Fondation Jules BuysSENS, fondée en 1984, située au CERIA à Bruxelles. Nous tenons à remercier M. Gilbert Gallet qui a mis à notre disposition ce précieux document.

² Parc Solvay La Hulpe-Fonds du Landscape - 2005-RW.np

³ La quasi-totalité de la collection est conservée à la Fondation Jules BuysSENS.

Des mécènes pour la Patrimoine wallon

Le 25 mars 2007, près d'une centaine de chefs d'entreprises et de hauts fonctionnaires ont répondu présents à l'invitation lancée par l'Institut et par Prométhéa qui ont organisé conjointement une soirée au château de la Hulpe dédiée au mécénat en faveur du patrimoine. Le but de la soirée était de sensibiliser les invités à l'intérêt de participer, selon les moyens financiers propres à chaque société, à la restauration, à la réaffectation d'un monument classé ou encore à la promotion de ce patrimoine.

L'initiative était soutenue par le Comité de patronage de l'IPW, composé de personnalités issues des milieux économique, culturel, financier et social, qui le soutient dans ses initiatives prises dans le cadre de ses missions et qui sensibilise les milieux susceptibles de s'associer à celles-ci.

Pour l'occasion, 5 projets qui bénéficient de l'appui de la Région wallonne ont été présentés. Ainsi, l'association des amis du château des Ducs d'Havré est à la recherche d'un échafaudage pour une durée minimale d'un an afin de mener à bien les travaux qu'elle réalise dans le cadre d'un certificat de patrimoine et qui, à terme, devraient permettre au public d'accéder à une nouvelle couverture plate de la toiture afin de pouvoir profiter d'un magnifique panorama sur le site environnant et sur l'ensemble castral baigné des douves. D'autres travaux sont également envisagés pour cet édifice tel que la restauration de l'ancien donjon appelé «Tour d'Enghien» et le curéage des douves pour pouvoir restaurer les maçonneries en sous-sol notamment.

Le deuxième projet propose de financer deux études: l'une historique, axée sur les jardins du château de Belœil et l'autre, sur le réseau hydraulique du domaine. Ces études permettront l'aménagement des jardins, classés monument exceptionnel de Wallonie, dans le respect de leur authenticité et dans



La Hulpe, château, soirée du 25 mars 2007, G. Focant, DPat © MRW



le souci de les préserver en apportant les soins adéquats à leur entretien.

Le troisième projet est consacré au château de Thozée, remarquable témoin du XIX^e siècle lié à la vie et à l'œuvre de Félicien Rops. Le bien a déjà bénéficié d'aides en nature (mobilière) de différentes entreprises et de subsides publics pour la restauration de plusieurs phases de travaux. À ce jour, le partenariat recherché porte sur la restauration des ateliers - résidences



pour artistes. À plus long terme, le Fonds Félicien Rops souhaite créer un espace muséal au rez-de-chaussée.

Le quatrième projet concerne la restauration de l'orgue de l'église Sainte-Lucie à Mortroux (Dalhem) qui est inscrit sur la liste des biens confiés à l'IPW. Cet instrument de grande valeur organologique, une fois restauré, permettra de valoriser au mieux la musique du XVII^e siècle dans une église à l'acoustique excellente. Bien que subventionnés à 70 % par les pouvoirs publics, il reste un solde de 50.000 € pour boucler le budget de sa restauration.

Le dernier projet s'intitule *Cent merveilles de Wallonie*. Cet ouvrage, abondamment illustré par des photographies de Guy Focant, photographe professionnel de la Région wallonne spécialisé en Patrimoine, présentera 100 splendeurs monumentales en Wallonie. Il est loisible de soutenir la sortie de l'ouvrage en commandant soit la version française, soit la version multilingue (anglais, français, néerlandais, allemand) dont la sortie conjointe est prévue pour fin 2007. Tous ces projets peuvent bénéficier de l'appui de personnes physiques ou morales pour leur concrétisation.

NOS EXCUSES!

Suite à la faillite de la société qui était chargée d'assurer le routage de *La Lettre du Patrimoine*, les 28.000 exemplaires du numéro 5 (janvier-mars 2007) sont actuellement sous l'autorité du curateur chargé de la liquidation de la faillite de ladite société. Dès que nous aurons la possibilité de récupérer l'ensemble des fascicules, nous procéderons immédiatement à leur envoi, si celui-ci n'a pas encore eu lieu à l'heure où vous recevez le présent numéro. En attendant, *La Lettre du Patrimoine*, n° 5, est téléchargeable sur le site internet à l'adresse: www.institutdupatrimoine.be

La Rédaction de *La Lettre du Patrimoine* doit également signaler à ses lecteurs que, par manque d'articles reçus concernant l'archéologie, la parution du fascicule *Les Nouvelles de l'Archéologie* a dû à nouveau être reportée au prochain numéro.

S'ABONNER?

La Lettre du Patrimoine est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be. L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous:

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication –
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79 – B-5000 Namur
Fax: +32 (0)81 654 168 ou 150
Courrier électronique:
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette lettre en en faisant la demande à l'adresse:
lalettre@institutdupatrimoine.be

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Julien Maquet et Aurore Lemal

Avec la collaboration
de la Commission royale
des Monuments, Sites et Fouilles
de la Région wallonne,
de la Direction de la Protection
de la Division du Patrimoine
(DGATLP/MRW)
et de Wallonia Nostra asbl.

Les articles non signés émanent
des collaborateurs de l'IPW.

Impression et graphisme
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185
B-6060 Gilly
+32 (0)71 283 611

Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.

Ce numéro a été tiré
à 28.000 exemplaires.